

LE MAGAZINE D'INFORMATION ANNUEL DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

l'Autre, c'est Nous!

DE L'ENFANT À L'ADULTE



AVSEA • N° 124 • ANNÉE 2020



La Chouette Bleue

**Emblème des actions collectives MJAGBF sortie tout droit de l'imagination des
enfants des familles accompagnées par le Dispositif d'Accompagnement de
Protection Juridique de l'AVSEA / DAPJ**

www.avsea88.com

AU SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	> PAGE 3
EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	> PAGE 4
ORGANIGRAMME AVSEA	> PAGE 5
GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	> PAGE 6
DIRECTION GÉNÉRALE	> PAGE 7
LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA	> PAGE 8
LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA	> PAGE 9
UN PROJET ASSOCIATIF EN MOUVEMENT	> PAGE 10
LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR > BÉNÉVOLE ASSOCIATIF	> PAGE 11
LE BÂTI, UN SUPPORT DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'AVSEA	> PAGE 12
COUP'S DE POUCE ET SON ENGAGEMENT !	> PAGE 13

LA VIE DES DISPOSITIFS

CÈDRE > MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL EN URGENCE	
DURANT LE CONFINEMENT	> PAGE 15
DAPJ > HUMOUR EN MODE TÉLÉTRAVAIL	> PAGE 16
ENFANCE ET HANDICAP > L'AUTISME FACE AU	
CONFINEMENT...	> PAGE 17
CAARUD > COMMENT FONCTIONNE LE CAARUD	
EN MODE DÉGRADÉ ?	> PAGE 18
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > LE DISPOSITIF	
PAR GROS TEMPS DE COVID-19	> PAGE 20
« RÊVE ATYPIQUE » TROUBLE DU SPECTRE	
DE L'AUTISME (TSA)	> PAGE 20
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > LE DISPOSITIF	
EMPLOI ACCOMPAGNÉ PAR GROS TEMPS DE COVID-19	> PAGE 21
GEM > LE DÉCONFINEMENT AU SEIN DU GROUPEMENT	
D'ENTRAIDE MUTUELLE	> PAGE 22

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCE

DIRECTION GÉNÉRALE > UN CHANGEMENT DE CAP VERS	
DE NOUVEAUX HORIZONS POUR CATHERINE	> PAGE 24
DISPOSITIF ENFANCE/ADULTE HANDICAP >	
UNE CLASSE S'OUVRE À CAP EMPLOI ÉPINAL	> PAGE 25
DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > L'ENGAGEMENT ACTIF	
DE L'AVSEADANS LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ	
MENTALE 88	> PAGE 26
DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > RETOUR D'UNE EXPÉRIENCE	
D'INTERDISCIPLINARITÉ ET DE TRANSVERSALITÉ INTERNE	
À L'ASSOCIATION AU SERVICE D'UNE COLLECTIVITÉ	
TERRITORIALE	> PAGE 27
MDAJA > LA VIOLENCES AU COEUR DES FAMILLES	> PAGE 28

CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS

DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET	
TRAJECTOIRES DE VIE	> PAGE 30
DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF	
RENFORCÉ NOMADE	> PAGE 31
DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET	
JEUNES ADULTES	> PAGE 32
DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT	
ET DE PROTECTION JURIDIQUE	> PAGE 33
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP	> PAGE 34
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS	
D'EMPLOI	> PAGE 35
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR	
TRAVAIL PROTÉGÉ	> PAGE 36
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR	
HABITAT ET VIE SOCIALE	> PAGE 37
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP	
> SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE	> PAGE 38
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > IME JEAN POIROT	> PAGE 39
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > SESSAD & UEMA	> PAGE 40
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LA CROISÉE & SÉPIA	> PAGE 41
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > CSAPA & CAARUD	> PAGE 42
GLOSSAIRE	> PAGE 43
LES ANNONCEURS	> PAGE 43



LE MOT DU PRÉSIDENT



Comme à l'accoutumée, ce magazine illustre l'action conduite durant l'année écoulée depuis notre dernière Assemblée Générale de juin 2019. C'est peu dire que le second semestre 2019 et, plus encore, cette première partie de 2020 ont été l'occasion d'une forte mobilisation de tous à l'AVSEA !

Lors de mes vœux 2020, je reprenais les faits marquants et majeurs de l'année 2019, qui traçaient le sillon de ce qui se dessinait pour notre Association en 2020.

- Sur le plan de l'offre d'accompagnement sur le Territoire, je soulignais particulièrement :

La labélisation du Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) par la DDCSPP en tant que Point Conseil Budget.

L'ouverture autorisée par l'ARS, dans un cadre partenarial, du premier Groupe d'Entraide Mutuelle Autisme du Département des Vosges, géré par l'Association REVE Atypique.

Le démarrage de l'activité du Dispositif Emploi Accompagné 88, autorisé par l'ARS en association avec la DIRECCTE, l'AGEFIPH et le FIPHP.

La validation par l'ARS de notre projet de création d'une équipe mobile d'intervention en matière de Réduction des Risques au sein du Dispositif Addictologie La Croisée.

La mise en œuvre transitoire, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, d'un Centre d'Accueil et d'Orientation à destination de publics migrants mineurs.

- Je rappelais également que 2019 fut riche et dense concernant notre implication dans des manifestations et événements.

L'année commença par la mise à l'honneur de Catherine GIRAUD pour son départ à la retraite.

Le colloque « Handicap psychique et rétablissement », organisé par le GCS-GSM 88, ainsi que la conférence / débat « Les violences au cœur de la famille », organisée par la Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA) en partenariat avec la Sous-Préfecture de Neufchâteau, la DDCSPP et l'Institut de Victimologie, ont constitué de belles parenthèses réflexives.

Dans une optique de partage et d'échange, deux sessions de formation à la thématique « Handicap et Travail », destinées à des personnels de la Maison Départementale de l'Autonomie, ont été assurées au départ du Dispositif Adultes & Handicap.

Nous avons également poursuivi notre participation à la 30^{ème} Semaine d'Information sur la Santé Mentale (soirée théâtre-débat autour de la pièce « Sans maux dire », en partenariat avec France Dépression Lorraine et journée « A l'ère du numérique », du Foyer la Résidence de MIRECOURT) ainsi qu'au Festival International de Géographie de Saint-Dié (conférences les « Mineurs Migrants », animées en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges).

Enfin, l'expression artistique s'est trouvée sublimée par la pièce de théâtre « Ang'Endrement », écrite et jouée par un groupe de jeunes issus du Service d'Activité de Jour (SAJ) du Dispositif Cèdre, accompagnés par l'Association du Théâtre de l'Imprévu.

- J'insistais également sur les enjeux liés au bâti, support de l'accompagnement, qui se doit d'évoluer selon les besoins. Et les projets sont nombreux !

L'offre d'accompagnement partenariale entre le Point d'Accueil Ecoute Jeunes et Parents de l'Association Selia et la MDAJA se trouve aujourd'hui hébergée par le CCAS de Saint-Dié. La MDAJA a, par ailleurs, emménagé dans de nouveaux locaux à Remiremont.

Sur le plan de la prospective, le futur lieu d'implantation et de regroupement des activités Spinaliennes de l'ESAT AVSEA a (enfin) pu être identifié.

Concernant le projet définitif de la Résidence Accueil de Saint-Dié, un accord a été trouvé avec l'Association Selia pour l'acquisition d'un terrain répondant au cahier des charges de cette structure.

Par ailleurs, la relocalisation des activités du SAJ et d'Intervention Educative Renforcée à Domicile ainsi que des équipes administratives du Dispositif Cèdre est toujours en réflexion.

Quant à une future Résidence Accueil à Mirecourt, un accord a été trouvé avec la Municipalité concernant les modalités d'acquisition du bâtiment de la Résidence Harmonie.

L'été 2019 a permis une rencontre avec les élus de la Communauté de Communes « Terre d'Eau » et le Conseil Départemental des Vosges, concernant le devenir des activités du Territoire Ouest du Dispositif Cèdre.

Enfin, les recherches sont actives concernant de nouveaux locaux Spinaliens pour le Dispositif Addictologie la Croisée et ce, dans une perspective partenariale.

- Je faisais également état de la « vie » du Projet Associatif 2018-2023. Nous nous trouvons ici dans l'exercice des missions de surveillance dévolues aux instances délibérantes associatives.

Un séminaire a été rassemblé en 2019, afin de nourrir une réflexion collective autour de la fonction de cadre à l'AVSEA. Dans une mise en perspective de l'Orientation N°2 du Projet Associatif (« soutenir l'implication et la participation collective des Professionnels »), l'accent y a été mis sur les enjeux de management de proximité.

Cette intention a trouvé écho dans plusieurs démarches de soutien en 2019 : l'accompagnement réalisé par le Dr CHABANNES au DAPJ, la réunion institutionnelle du 21 mai 2019 au sein du Territoire Ouest du Dispositif Cèdre ou encore l'intervention de l'EPSAT à l'IME.

A ce niveau, je formais le vœu d'une pleine et entière collaboration avec nos Partenaires Sociaux.

- Sur le dialogue social, justement, je rappelais une activité particulièrement dense en 2019.

Ainsi, cette année a permis de jeter les bases de la Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels. Il s'agit ici d'un enjeu important de projective, de capacité d'évolution de notre Association et d'accompagnement de ses professionnels.

Le nouveau Comité Social et Economique est venu se substituer aux Institutions Représentatives préexistantes : le Comité d'Entreprise, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et les Délégués du Personnel. Puisse cette nouvelle instance permettre de fructueux échanges et d'intéressantes réflexions collectives.

A cette même occasion de mes vœux 2020, je dressais les perspectives de l'année à venir.

Il est peu dire que tout a été bousculé par l'inattendu et l'inédit de la crise sanitaire, face à laquelle nous luttons, tous, encore aujourd'hui !

Je tiens à souligner ici l'investissement des Professionnels de l'AVSEA, que je remercie particulièrement ! Leur mobilisation a fait écho au vœu que je formais pour 2020 : agir pour accueillir et accompagner la différence, pour préserver le lien, pour faire vivre le respect de l'Autre et ainsi, renforcer les valeurs associatives que sont l'Altérité, la Solidarité et la Dignité !

Ce bulletin, par la mise en exergue de ce qu'a été le quotidien de leur action sous le confinement, vise, notamment, à leur rendre hommage.

Le Président de l'AVSEA, Dr François CONRAUX

EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,

Puisqu'il est ici question de « ligne éditoriale », je vous propose de revenir ensemble sur le « parti pris » adopté pour la conception et l'écriture de notre bulletin associatif N°124, pour lequel nous ne nous étions préalablement et seulement qu'imposés :

- De respecter sa logique de construction en effet miroir et en témoin de la mise en mouvement de notre Projet Associatif 2018-2023.
- Et de ne pas seulement nous concentrer sur l'actualité du premier semestre 2020 (ce serait une trop belle victoire pour ce méchant virus que de capter toutes les attentions !)...
... mais, tout de même, force est de constater que l'actualité récente aura été particulièrement gourmande en énergie.

Ces postulats étant posés, filons donc à nouveau notre coutumière métaphore maritime (petit clin d'œil personnel ...).

Entamée par « temps calme », période que je qualifierais du néologisme de « pré-Covid », nous n'avons tout de même pu faire, au cours de cette dernière année, sans composer et nous adapter au « gros temps de Covid-19 » pour mener notre « frêle esquif » à « bon port ».
Alors, certes, pendant cette période très particulière de confinement, tout n'a pas été parfait, loin de là !

Encore aujourd'hui, le spectre de la Covid-19 (puisque'il faut dire ainsi) est encore bien présent parmi nous, nous restreignant encore parfois dans nos libertés et le « vivre ensemble ».
Mais, m'inscrivant dans la droite ligne du Mot du Président CONRAUX, je ne peux que m'incliner devant l'engagement et l'investissement qui a massivement prévalu au sein de notre belle Association et adresser en retour, à tous, un grand « MERCI ! ».

Ainsi, chacun, au départ de sa mission singulière, dans un contexte qui aurait pu très facilement nous faire « dériver » et ainsi « dévier de notre route », a su ne pas perdre de vue le « phare » que constituent les valeurs de l'AVSEA : l'Altérité, pour accueillir et accompagner la différence, la Solidarité, pour préserver le lien, et la Dignité, pour faire vivre le respect de l'autre.

Il ne pouvait alors être autrement que de mettre en exergue, au travers d'un chapitre dédié (et parfois même au-delà), ce qu'a été « la vie des Dispositifs par gros temps de Covid-19 ».
Le paradoxe de cette période troublée aura été de faire émerger, dans un contexte parfois particulièrement dramatique, une multitude de belles initiatives et histoires de vie.

C'est ainsi que vous pourrez découvrir, au fil des pages et, bien évidemment, de manière non exhaustive, les écrits et les témoignages de Personnes accompagnées, de Familles et de Professionnels, qui ont accepté de partager leur retour d'expérience de cette période très particulière, qui n'avait, jusqu'alors, jamais été vue ... ni vécue.

Nous les en remercions vivement !
Je vous souhaite une agréable lecture.

Nicolas SABATINI,
Directeur Général de l'AVSEA

ORGANIGRAMME AVSEA



Les Établissements et Services gérés par les 6 Dispositifs AVSEA

Dispositif Cèdre - Parcours d'Enfants et Trajectoires de Vie :

- Hébergements Mineurs.
- Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Activités de Jour.
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).
- CER NOMADE : Centre Éducatif Renforcé

Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique :

- SMPM : Service Mandataire à la Protection des Majeurs.
- SDPF : Service Délégués aux Prestations Familiales.
- Service d'Accompagnement au Logement.
- Point Conseil Budget

Maison des Adolescents et Jeunes Adultes (MDAJA)

- Siège basé à Epinal.
- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

Dispositif Adultes & Handicap :

- **Emploi accompagné 88**
- **Secteur Parcours d'Emploi :**
CAP EMPLOI VOSGES : Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs – 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.
MADAPH : Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées.
2SA : Service de Solidarité Active.

• Secteur Travail Protégé :

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail : Sous-traitance industrielle ; Productions et prestations extérieures

• Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Epinal.
- Résidence Nausicaa à Epinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- **SAVS :** Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Epinal.
- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont – Épinal – Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et rêve atypique)

Dispositif Enfance et Handicap

- **IME «Jean Poirot » :** Institut Médico Éducatif Fontenoy Le Château.
- **Les EPILOBES :** Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistiques à Epinal.
- **SESSAD :** Service de Soins Spécialisés à Domicile pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique.
- **UEMA :** Unité d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes.

Dispositif Addictologie La Croisée :

- **SEPIA :** Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie.
- **CSAPA :** Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- **CAARUD :** Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**
Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**
Trésorier : **André HALTEBOURG**
Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**
Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**
Membres du bureau : **Jean-Marie DEL GENINI, Daniel MOINE, Bruno SMETRYNS, Hélène LEFORT, Yvan LECLERC**

Le rôle des Membres du Bureau :

- Élaborer la politique associative,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services (+ de 300 salariés),
- Animer des études ponctuelles et des conférences-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel édité à 2000 exemplaires et d'une lettre tri annuelle,
- Développer les outils de communication des établissements et services et assurer un soutien logistique pour les projets de toute nature.

- Il est informé de la nomination et des révocations des personnels cadres de l'Association.
- Il décide :
- Des aliénations, acquisitions, cessions, échanges et emprunts.
- Des créations, suppressions et modifications d'établissements et services.
- Il statue sur l'admission ou l'exclusion des membres titulaires.
- Il organise des commissions techniques d'étude au sein de l'association.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois l'an et son ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration :

Membre d'honneur : Christiane PETITJEAN

Membres élus :

BAUMGARTNER Odile, BILQUE Raymonde, CLAUDEL Claudine, CONRAUX François, DEL GENINI Jean-Marie, DULUCQ Philippe - HALTEBOURG André, Françoise KERANGUEVEN, LECLERC Yvan, LANG François, LEFORT Hélène, LHOTÉ, Patrice, MOINE Daniel, RINDERNECK Monique, RODRIQUE, Daniel, SMETRYNS Bruno - TENHAEFF Marie-Josée, Anna-Sophia TIAGO-OHNIMUS, VILLAUME Michel, VIRY Stéphane.

Le rôle du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, selon les statuts :

Le Conseil d'Administration se réunit à minima deux fois par an.

- Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser différents actes et opérations pris par l'Association, par exemple :
- Il approuve les budgets prévisionnels des établissements, des services et de l'Association.
- Il approuve les comptes de l'année écoulée en vue de leur présentation à l'Assemblée Générale.

La majorité des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés :

- Élit en son sein un secrétaire de séance qui signera avec le Président le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale.
- Approuve le rapport moral et financier du dernier exercice clos de l'Association.
- Donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.
- Statue sur les délibérations relatives aux acquisitions, aux aliénations, aux échanges de biens immobiliers, aux emprunts et celles relatives aux décisions de fusion-absorption, prises par le Conseil d'Administration.
- Délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Désigne un Commissaire aux Comptes et son suppléant.

Siège AVSEA

BP 51045

88051 ÉPINAL CEDEX

Tél. 03 29 34 45 42

fax 03 29 34 79 54

Courriel : [direction.generale@](mailto:direction.generale@avsea88.com)

avsea88.com

DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**
 Directrice Générale Adjointe : **Valérie VALENTIN**
 Assistante de Direction
 et Communication : **Sylvianne MANGEL**
 Responsable Administration RH
 et Paie : **Michèle POULMAR**
 Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**
 Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**

Responsable Développement RH
 et Relations Sociales : **Fabian CHRISTIANO**
 Chargée des Affaires Sociales : **Zoé CAILLE**
 Service RH : **Chantal DAVILLER, Bénédicte MEYER,**
AURÉLIE SÉSÉ
 Comptabilité Gestion : **Carole DIDIER**
 Accueil et Communication : **Marie-Jo BURDET &**
RECRUTEMENT EN COURS

Les missions et attributions de la Direction Générale s'articulent autour de deux dimensions :

1. LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration), la Direction Générale assure le pilotage des orientations stratégiques et le portage des projets.

• Le rôle de pilotage stratégique

Cette mission repose sur le principe que seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes en lien permanent avec la réalité de nos établissements, la Direction Générale porte la mission de pilotage stratégique associatif et ce, dans un contexte d'évolution forte des politiques publiques, visant à une rationalisation de la dépense et à une optimisation des financements. En ce sens, si les établissements et services constituent le cadre général de la mise en œuvre des projets dans une logique de décentralisation des structures au plus près des personnes accueillies, ils restent des moyens à adapter en permanence pour répondre au mieux à chaque situation particulière (évolution du besoin de prise en charge des usagers ou des financements).

C'est cette vision de l'engagement inscrit au cœur de notre charte associative qui nous pousse à réfléchir en permanence sur l'ensemble de notre périmètre et à la mise en œuvre des complémentarités entre nos différents dispositifs d'accompagnement. Plus qu'une simple vision gestionnaire de niche ou d'opportunité, nous nous efforçons au quotidien de porter un développement harmonieux et en cohérence avec l'ensemble de nos valeurs associatives.

• Le rôle de veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée :

- Veille réglementaire concernant l'évolution des textes régissant notre secteur.
- Veille juridique en droit social, fiscal, comptable, ...

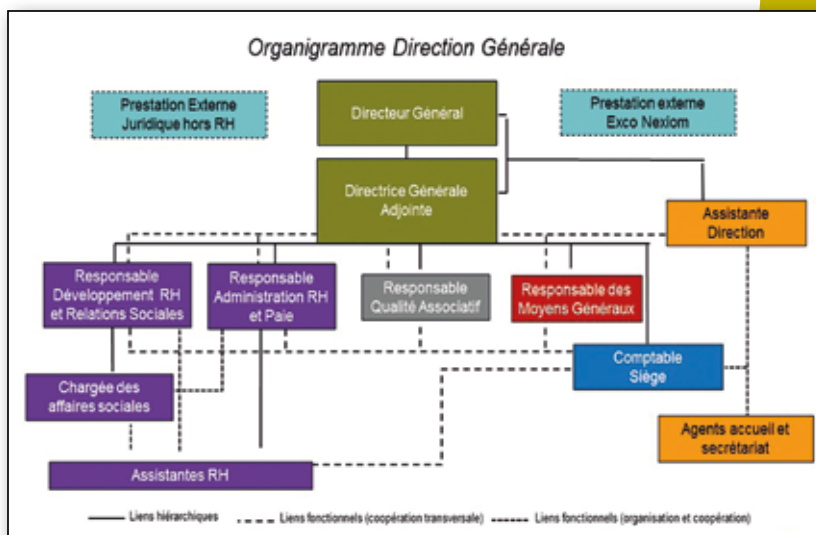
- Stratégique concernant les opportunités de développement.
- Le rôle de structuration et de management de la politique qualité.

La Direction Générale assure le suivi et l'animation des Plans d'Amélioration de la Qualité des établissements et services résultant de la première génération d'évaluations externes ainsi que du processus d'évaluation interne. Parallèlement et en support à cette démarche d'amélioration continue de la qualité, nous nous devons de structurer un véritable système d'assurance qualité associatif à même de garantir aux personnes que nous accompagnons ainsi qu'à nos partenaires financeurs, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

2. LA MISSION D'APPUI / SUPPORT DU SIÈGE :

Celle-ci s'articule autour de 4 axes :

- L'axe « Gestion financière et budgétaire »
- L'axe « Gestion des Ressources Humaines »
- L'axe « Gestion et optimisation des Moyens généraux »
- L'axe « Communication »



**Direction Générale
AVSEA**

19 rue du coteau
 88000 DOGNEVILLE
 Tél. 03 29 34 45 42
 Fax 03 29 34 79 54
 Courriel :
 direction.generale@
 avsea88.com

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA





LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

Les missions du CSE

- Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à questioncse@avsea88.com)
- Assurer l'expression collective des salariés

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise (cantine, crèches, activités sportives, colonies de vacances, institutions de prévoyance...) prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement.

Le CSE, qui remplace les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), a été mis en place suite aux dernières élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 et le 10 décembre 2019. Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT)	Cèdre	Membre
		Denis GERARDIN (CGT)	Adultes & Handicap	Membre
		Emeline GEOFFROY (CFDT)	Addictologie La Croisée	Membre
		Sylvie GREMILLET (CGT)	Adultes & Handicap	Secrétaire Adjointe
		Gwennael LE PRETTRE (CFDT)	Adultes & Handicap	Membre
	Suppléants	Angélique GAULARD (CGT)	Cèdre	Membre
		Jonathan DURAND (CGT)	Cèdre	Membre
		Garence CHATON (CFDT)	Adultes & Handicap	Membre
		Magali GEHIN (CGT)	DAPJ	Membre
		Jérôme LABAYE (CFDT)	Adultes & Handicap	Membre
Techniciens supérieurs	Titulaires	Jérémy GLAY (CGT)	Adultes & Handicap	Membre
		Sophie PERARDOT (CGT)	Adultes & Handicap	Trésorière
		Hélène THOCKLER (CFDT)	Adultes & Handicap	Secrétaire
		Laëtitia ROLLOT (CGT)	Enfance & Handicap	Membre
	Suppléants	Murielle BRETON (CGT)	Cèdre	Membre
		Yohann RINGENBACH (CFDT)	Addictologie La Croisée	Membre
		Jean-Pierre BARROIS (CGT)	Cèdre	Membre
Cadres	Titulaires	Isabelle VINCENT (CFDT)	Cèdre	Trésorière Adjointe
		Eric VALTOT (CFDT)	Cèdre	Membre
	Suppléants	Ophélie JARDON (CFDT)	Cèdre	Membre
		Stéphane DAVID (CFDT)	DG	Membre
Représentants syndicaux au CSE	CFDT	Philippe HAFFNER		
	CGT	Véronique LECOMTE		

Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

- participation financière de 10 € / mois à la mutuelle
- chèques cadeaux de fin d'années (sous conditions)
- Participation financière de 15 € par salarié aux activités sportives et culturelles (sous conditions)
- Acquisition de chèques vacances (sous conditions),
- Chèques-cadeaux pour évènement familial (mariage, naissance, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière de 5 € par salarié pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par InterCEA
- Vente de billetterie.

Permanences :

2, rue Pierre Simonet
88000 ÉPINAL

• Mercredi de 9h00 à 11h30

• Jeudi de 9h00 à 12h30
et 13h15 à 16h00

Tél. : 06 47 92 33 53

Courriel : cse@avsea88.com

UN PROJET ASSOCIATIF **EN MOUVEMENT**

LE FONDEMENT DE STRATÉGIE ASSOCIATIVE QUATRE AXES D'ORIENTATION POLITIQUES :

- **Promouvoir un bénévolat engagé et républicain.**
- **Soutenir l'implication et la participation collective des professionnels.**
- **Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les parcours de vie les plus fragilisés.**
- **Développer la transversalité des actions entre Dispositifs.**



AVSEA

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'association ou un membre du Conseil d'Administration coopté.

Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le bureau de l'association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bientraitance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'association.

Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de réunion maximum à programmer.
- La demande de réunion peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Une réunion minimale une fois par mois (créneau à fixer entre les parties) s'imposerait pour une bonne compréhension et un bon suivi des affaires.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.

#REGARDS CROISES SUR LE BENEVOLAT AU SEIN DE L'AVSEA
BRUNO SMETRYNS, ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU BUREAU,
STÉPHANE DAVID, RESPONSABLE DES MOYENS GÉNÉRAUX,

LE BÂTI, UN SUPPORT DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'AVSEA

Notre association gère un nombre important de bâtiments et locaux. En effet, depuis 1950 et le legs des Trois Scieries, l'association a déployé des bâtiments dédiés à l'accueil du public et son hébergement, ainsi qu'à des ateliers de production.

L'entretien et l'adaptation de ces locaux aux activités des Dispositifs fait partie de nos préoccupations quotidiennes. En effet, ces outils doivent pouvoir répondre et rendre sécuritaire la prise en charge du public. Par conséquent, les bâtiments doivent s'adapter à l'évolution des modes d'accompagnement et d'accueil.

Pour exemple et contrairement aux modes d'accompagnement actuels, les années 50 préconisaient la vie en autarcie pour assurer l'épanouissement des enfants. Aujourd'hui, leur accompagnement s'appuie sur l'inclusion sociale. Ainsi, un site comme celui des Trois scieries assurerait à lui seul l'hébergement (jusqu'à 90 enfants), la restauration, l'école, le gymnase, la salle de spectacle et de cinéma...

Aujourd'hui, ce type d'équipement n'est plus enclin à un accompagnement incluant et a donc nécessité de mener de nouveaux projets.

Alors comment s'articule les projets liés au bâti à l'AVSEA ? Tout d'abord, présentons les acteurs au sein de la Commission Travaux :

- M. Bruno SMETRYNS, administrateur et membre actif du Bureau,
- Mme Valérie VALENTIN, Directrice Générale Adjointe,
- M. Stéphane DAVID, Responsable des Moyens Généraux de l'AVSEA,
- et enfin, de manière systématique, le Directeur du Dispositif concerné par le projet immobilier.

En amont du projet, la Commission Travaux étudie dans le détail les missions professionnelles réalisées dans les locaux exploités. Parallèlement à cette étude, la commission écoute les souhaits et attentes des équipes et des directions sur les évolutions de prise en charge devant impacter le projet du bâti.

La construction ou réhabilitation d'un bâtiment AVSEA doit pouvoir répondre à différentes contraintes de manière non exhaustives, telles que :

- Comment concilier souplesse du projet d'accompagnement et normes applicables ?
- Comment allier la sécurité et le confort ?
- Comment associer convivialité et accessibilité ?
- Comment combiner respect de l'intimité et sécurité dans l'accompagnement ? ...
- Maîtriser le coût et les délais des travaux en fonction des contraintes dictées par le programme et le bâti existant dans le cas de réhabilitation.
- Anticiper le coût d'exploitation et d'entretien à long terme des bâtiments ?

Le cahier des charges ainsi élaboré et les contraintes budgétaires identifiées, la Commission Travaux est alors en mesure de présenter respectivement une première ébauche du projet au Directeur du Dispositif et ses Adjoints, puis devant le Président, les membres actifs du Bureau de l'Association et le Directeur Général. Ainsi validé, le projet retenu est présenté aux équipes. Peuvent alors démarrer les études préalables telles que :

- Les relevés topographiques,
- La sécurité incendie,
- L'accessibilité,
- L'étude thermique,
- L'étude de sol,

- Réalisation des diagnostics amiante et plomb.
- L'étude des fluides, etc.

La Maîtrise d'Œuvre finalise les plans du bâtiment soumis à la validation définitive du Bureau débouchant sur la demande de permis de construire et/ou de l'autorisation des travaux.

Rappelons ici que la quasi-totalité des bâtiments AVSEA sont des ERP (Établissements recevant du Public), ce qui nous impose une démarche spécifique auprès des autorités assurant la conformité de l'accessibilité, la sécurité incendie et la sécurisation de nos locaux (SDIS et Commission Accessibilité).

Du projet à la construction ou aux travaux :

Une fois le Permis de Construire ou l'Autorisation de Travaux accordé, commence alors la phase de consultation des entreprises sous la supervision des Membres du Bureau.

Le suivi du chantier est alors assuré au cours de réunions de chantier hebdomadaires par la Commission Travaux, qui participe à chaque réunion, accompagnée des cabinets d'expertises qui apportent des solutions techniques adaptées et contrôlent la bonne réalisation du chantier jusqu'à la livraison du bâtiment à ses futurs utilisateurs.

À l'issue de ces travaux, les salariés et les publics accueillis peuvent enfin investir les nouveaux locaux. Vous l'aurez compris, l'évolution et l'adaptation des locaux et du bâti de l'AVSEA sont de véritables enjeux stratégiques pour notre Association. Le temps passé en amont de l'installation est indispensable même s'il peut paraître parfois un peu long. Saisissons ici l'opportunité de remercier chacun pour son implication, à leur juste mesure, dans les projets immobiliers à venir et ils sont nombreux : ESAT Épinal, ESAT Saint Dié, Résidence Accueil de Mirecourt, Résidence Accueil de Saint-Dié, réhabilitation des Mèlèzes, Dispositif Cèdre Ouest Vosgien, Dispositif Cèdre Est Vosgien...

Une certitude, nous sommes conscients que la Commission Travaux sera largement sollicitée dans les années à venir et participera ainsi pleinement à l'adaptation des accompagnements suivant les besoins des personnes.

La Commission Travaux





#COUP'S DE POUCE

COUP'S DE POUCE ET SON ENGAGEMENT !

M. Daniel Chanal, bénévole depuis de nombreuses années, nous raconte une très belle histoire vécue.



« En 2016, le Comité Coup's de Pouce a reçu une demande d'aide pour Tatev et Selikas, un jeune couple d'origine arménienne, entré en France illégalement, apparemment « réfugiés politiques ». Ils étaient tous deux désireux d'apprendre le français et pouvoir travailler. Logés dans une résidence de la FMS, ils avaient bonne volonté et compétences. Depuis leur arrivée en France, une fille prénommée, Maria, leur était née.

Deux « collègues » sont alors intervenus, deux heures par semaine, pour les aider dans cet apprentissage. Selikas, le jeune papa se débrouillait déjà honorablement en français, mais Tatev, pratiquement pas !

Quelques mois plus tard, j'ai intégré le groupe, une heure par semaine. ... Puis au cours du temps, les circonstances ont fait que je suis resté seul intervenant.

J'étais là pour pratiquer la langue française, et je m'y tenais !!! Mais, tout naturellement, parfois, des questions plus personnelles émergeaient, favorisées d'ailleurs par les exercices de communication (« à votre tour, mettez en dialogue une situation semblable que vous avez connue »)

Et puis... comment peut-on rester indifférent, au fil des mois, lorsque l'un ou l'autre broyait visiblement du noir (nouveau rejet d'une demande, par exemple, pour rester dans un domaine administratif) ?

Il y eut alors des échanges de pâtisserie maison... et au printemps 2019, une invitation à venir partager, avec mon épouse qu'ils désiraient connaître, un repas arménien. Quelle douce attention !

Les nouvelles politiques d'Arménie étaient plutôt rassurantes, et ils envisageaient un retour, avec

malgré tout, quelques craintes... Tatev, finit par imposer cette option à son mari, ne supportant plus la vie qu'ils menaient (pas de travail, pas d'espoir non plus d'obtenir « des papiers », une sensation d'enfermement ...).

Puis, Mi-septembre, nous leur avons fait découvrir les crêtes vosgiennes ; était-ce vraiment le meilleur choix pour une pure citadine, pour qui les- théâtres, les concerts... et les bruits de la circulation manquaient infiniment ?

Au cours du repas, pris dans une ferme-auberge, ils eurent un échange en arménien, puis elle nous fit part de leur souhait de baptiser leur petite fille, Maria, avant leur départ prévu pour la mi-octobre, puis ajouta « accepteriez-vous d'être marraine et parrain » ?

Question surprenante et réponse délicate, dans les deux sens...

Heureusement pour eux et la petite, la compréhension d'un prêtre permit, cependant « in-extremis » la tenue de cette cérémonie de baptême. Notre filleule se trouve désormais à quelques milliers de kilomètres ... et attend notre visite, bien sûre !!!

Et le « bilan de l'aide », dans tout cela ?

Selikas, faute de temps, s'est contenté de son acquis, quant à Tatev, elle parle un français de bonne qualité, pratiquement sans accent, et souhaite parfaire son apprentissage en Arménie, si possible. Une de leurs premières démarches a été une visite à l'Ambassade de France, pour s'assurer qu'ils pourraient « revenir en touristes »...

Daniel Chanal
Margaux.B

LA VIE DES DISPOSITIFS

PAR GROS TEMPS DE COVID-19



#DISPOSITIF CÈDRE PAR GROS TEMPS DE COVID-19 PAR THIERRY GANZ

MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL EN URGENCE DURANT LE CONFINEMENT

Le 06 avril 2020, Alain VINCIARELLI, Directeur du Dispositif Cèdre, écrivait à l'ensemble du personnel.

« Dans le contexte actuel, il a été mis en place depuis lundi 30 mars une cellule d'échange entre le Conseil Départemental des Vosges et les MECS de manière à faire le point quant à l'évolution de la crise sanitaire sur l'ensemble des établissements. C'est dans cette instance que j'ai évoqué la problématique de l'accueil en urgence dans la mesure où, cette disposition du champ de la protection de l'enfance, ce besoin, pour un certain nombre de mineurs n'allait pas s'interrompre du fait de la situation virale. Au contraire, on pouvait même s'attendre dans ce contexte de confinement à une augmentation de ce type d'orientation. Dès lors, il convenait de le prendre en compte mais, pour ne pas perturber les équilibres, assurément fragiles, établis sur l'ensemble des sites d'hébergement depuis le début du confinement qu'il serait plus pertinent de réaliser cet accueil sur un site dédié d'une part et d'autre part, de constituer une

des Vosges et du Dispositif Cèdre pour présenter le projet. L'ensemble des personnes qui s'étaient positionnées, sur la base du volontariat, pour travailler dans cette nouvelle structure étaient conviés : des professionnels du Dispositif Cèdre mais aussi du Conseil Départemental des Vosges et de l'association Jeunesse et Cultures d'Épinal (merci à tous pour leur enthousiasme et leur précieuse collaboration ... ils se reconnaîtront).

Le 09 avril, la structure d'Accueil en Urgence devenait réalité en accueillant trois jeunes. Une semaine plus tard l'effectif était au complet (huit jeunes), seulement dix jours après le recensement d'un besoin à l'échelle du département.

A la fois un lieu de rupture, un lieu pour souffler suite à une période compliquée, voire ex-

des activités qui structurent le temps, ... un lieu pour grandir et tenter de vivre mieux.

L'équipe éducative est composée de neuf éducateurs, une enseignante équestre, deux maîtresses de maison, quatre veilleurs de nuits, un chef de service mais aussi cinq chevaux et neuf poules ! Tout est mis en place pour accueillir au mieux les jeunes orientés, dans le contexte particulier d'un confinement souvent très mal vécu dans leur lieu de vie précédent.

Sport, jardinage, équitation, entretien des espaces verts du site, soutien scolaire en partenariat avec les Activités de Jour du Dispositif Cèdre, soins aux animaux, randonnée pédestre, participation à la cuisine et aux tâches ménagères sont autant d'activités de médiation et de valorisation du public accueilli favorisant l'échange avec l'adulte : elles sont l'axe central de l'accompagnement proposé.

L'activité équestre est le fil rouge de la vie de la nouvelle structure. Elle est programmée trois après-midis par semaine et un samedi sur deux. Les interventions de l'enseignante équestre peuvent varier de l'équithérapie à la randonnée équestre selon le profil des jeunes présents. Le lien avec les animaux est quotidien.

A ce jour, treize jeunes ont été accueillis dans cette structure d'Accueil en Urgence. Cinq l'ont quitté avec pour trois d'entre eux une réorientation travaillée en collaboration avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance : deux sont désormais accueillis en hébergement mineurs au Dispositif Cèdre et un est réorienté dans une Famille d'Accueil du CD 88. Un jeune, tout proche de sa majorité a décidé (avec l'accord de l'Aide Sociale à l'Enfance) d'aller vivre chez sa sœur ; enfin un dernier a dû être hospitalisé du fait de sa fragilité psychique et d'un grand besoin de soins.

La vie de cette structure ne fait que commencer, elle évoluera sans doute. La vie de ces jeunes continue, ils évolueront sans aucun doute.

équipe éducative inter secteur via une convention de mise à disposition de professionnels, sur la base du volontariat. Le Conseil Départemental donnait un accord de principe sur une étude de faisabilité de ce projet.... »

Le 07 avril, était programmée une réunion à l'initiative conjointe du Conseil Départemental

plosive ; un lieu d'écoute et de bienveillance, un lieu pour expérimenter un autre mode de vie, un lieu pour se poser et parfois se reposer, un lieu avec un cadre structurant et rassurant pour ces jeunes, un lieu avec des règles pour apprendre à les respecter, un lieu avec des horaires pour tenter de réguler des horloges biologiques souvent détraquées, un lieu avec





LA VIE DES DISPOSITIFS PAR GROS TEMPS DE COVID-19 #DAPJ

HUMOUR EN MODE TÉLÉTRAVAIL

Les professionnels du DAPJ nous racontent avec parfois quelques notes d'humour leur quotidien en mode télétravail :

Par gros temps de Covid-19, Tiphaine MARY, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs s'est retrouvée, comme beaucoup de ses collègues, confinée à la maison en mode Télétravail.

Telle une offre d'emploi, Tiphaine présente le panel des compétences requises pour être en capacité de répondre aux sollicitations de toute nature.

Pour Patrice L'HOMME, Assistant Moyens Généraux au sein du Dispositif, la tenue vestimentaire s'est allégée... il faut dire que les températures à l'extérieur étaient presque estivales !!!

Une illustration du quotidien par Séverine LIEGEAIS, Mandataire Judiciaire à la protection des Majeurs



Pour Mylène MANGIN, Déléguée aux Prestations Familiales, ce fût un vrai défi !

« Faire du télétravail avec mes filles c'est un vrai défi, mais qui me permet de développer de nouvelles compétences. Les parents d'enfants en bas âge le savent bien, mais en cette période notre « super pouvoir » d'être multitâches est amplifié. Nous tentons de nous organiser au mieux pour avoir des temps pour chacun. Il est important de garder un rythme et des horaires fixes pour que les enfants soient sécurisés. Nous avons instauré des nouveaux rituels au cours de la journée. Heureusement, il existe un temps miracle : la sieste (enfin quand il n'y a pas grève bien sûr !)

Monsieur Z, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, nous fait le récit de 2 mois de confinement.

Il y a un avant, mais quel après ? Le COVID19 est venu frapper de plein fouet une organisation qui prenait forme avec une équipe d'encadrement qui se mettait en place. Ma première réaction a été d'être empli de stupeur, de sidération, puis d'inquiétude face à un mal que personne ne connaissait ni ne savait guérir. Comment remplir ma mission de mandataire judiciaire à la protection des majeurs en me protégeant mais tout en protégeant les majeurs protégés qui nous sont confiés ? Nos majeurs protégés, en situation de vulnérabilité, étaient face à des mandataires eux-

mêmes en pleine vulnérabilité. Comment travailler avec ce facteur commun qui nous place au même point ? Comme tous mes collègues, je courais après le temps. La crainte que le temps ne me rattrape était présente.

Le télétravail est venu remettre en question certains fondements de notre mission. L'accompagnement, le suivi efficace de notre activité : la perte de repères qu'il fallait reconstruire depuis nos domiciles était inédite.

Il a donc fallu que je m'adapte en permanence pour être en capacité de rebondir et garder la meilleure posture professionnelle possible. Lorsqu'un service d'aide à la personne décidait de ne plus intervenir, lorsque le portage de repas n'était plus assuré, lorsqu'une banque fermait et ne permettait donc plus aux majeurs protégés de retirer leur argent, il a fallu organiser avec nos partenaires de nouvelles solutions pour ne pas rompre les habitudes des majeurs protégés qui me sont confiés.

Après la culpabilité vient la réflexion :

- Suis-je toujours présent et à l'écoute des diverses demandes et problématiques ? Bien sûr.
- Mon travail administratif est-il fait ? Plutôt deux fois qu'une !

J'entretiens des contacts réguliers avec les personnes pour lesquelles je gère une mesure de protection, je reste à leur écoute dès qu'ils

Offre d'emploi Urgent !

Création d'entreprise en télétravail avec reprise de bail commercial de 74 m²

Compétences cumulatives

- Créateur(trice) de motivation
- Maître(esse) d'école
- Informaticien(ne)
- Champion(ne) des dévotions
- Multi-opérateur(rice) téléphonique
- Lanvander(e)
- Formateur en mini MJPM
- Bobo thérapeute
- Cuisinier(e)
- Faiseur(se) de miracle
- Prof de percussion et sport
- Psychologue
- Technicien(ne) de surface

en ont besoin, le travail avec les partenaires continue. Aujourd'hui, assurer le travail afin que les bénéficiaires aient le maximum mais demain ?

Demain, dois-je me remettre à courir comme avant, mais après quoi ?

Notre rôle finalement n'est-il pas d'orchestrer, de travailler en partenariat afin que la personne bénéficie d'un service efficace répondant à ses problématiques ?

Cette crise sanitaire nous a démontré que, oui (!), le travail à distance pouvait être complémentaire du travail au bureau, mais, a contrario, il a aussi mis en évidence ses limites en ce qu'il ne peut remplacer les temps de rencontre physique avec les usagers, ô combien importants.

Isabelle ANDREOLI, Conseillère Technique MJPM a pris ses nouvelles fonctions en pleine période de confinement. Une gageure !

Pour ma part, prendre en charge mes nouvelles missions professionnelles dans ce contexte de crise sanitaire n'a pas toujours été aisé. J'apprécie d'avoir pu accéder au télétravail me permettant d'appréhender le logiciel métier notamment. Pour autant, il m'a manqué la phase de découverte de mes nouveaux collègues en présentiel.

LA VIE DES DISPOSITIFS PAR GROS TEMPS DE COVID-19 #DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

L'AUTISME FACE AU CONFINEMENT...

La crise sanitaire liée au Covid19, nous a montré à tous qu'il est difficile de voir restreinte sa liberté d'aller et venir. Cette expérience pour les usagers du Dispositif et leur famille de se voir assignés à résidence a rapidement été prise en compte par l'ensemble des professionnels disponibles du Dispositif. Afin de rompre un isolement contraint, les équipes de professionnels ont durant cette période porté une attention aux usagers et aux aidants familiaux. Les bonnes pratiques de mutualisation développées pendant le confinement ont permis de maintenir un accompagnement personnalisé à la hauteur des besoins des usagers et de leur famille.

Dans le strict respect des mesures sanitaires, les professionnels ont maintenu l'offre de service réservée aux usagers et à leur famille, en favorisant, entre autres, des actions innovantes. Ainsi, une éducatrice est-elle intervenue au domicile d'un jeune enfant présentant des troubles autistiques, dans le but d'identifier les difficultés rencontrées, les besoins ressentis dans la situation exceptionnelle constituée par cette crise et, de ce fait, la même éducatrice a pu mobiliser des solutions d'accompagnement

au bénéfice de l'usager et de sa famille.

Dans le cadre des réponses adaptées qu'il a été possible de proposer, nous avons également rouvert la structure des Epilobes, identifiée comme une solution « de répit et d'hébergement ». Cet accompagnement en accueil temporaire s'est articulé avec des périodes de relai à domicile, permettant une présence à domicile prolongée de professionnels venant en appui des aidants. Les professionnels de l'Unité d'Enseignement Maternelle, du SESSAD, de l'IME ont mis en place, durant cette période de confinement, des entretiens téléphoniques, du télésoin et un soutien psychologique permanent.

Afin de répondre à une fragilisation économique des aidants, une éducatrice s'est chargée, en lien avec des opérateurs du territoire, de procéder à la distribution à domicile de denrées alimentaires.

Par ailleurs, pour assurer l'équilibre du fonctionnement administratif et financier du Dispositif, les professionnels concernés par cette activité indispensable ont bénéficié d'un aménagement de leur poste de travail par la mise en œuvre du



télétravail. Les professionnels soignants mobilisés lors de cette crise sanitaire exceptionnelle ont occupé des fonctions de soutien et de soin face à la gestion de cette pandémie de Covid19.

Dans le contexte de mobilisation des professionnels pour faire face au Coronavirus Covid19, les équipes des Services Généraux ont maintenu leurs prestations dans les lieux d'accompagnement des usagers. Dans ces conditions de travail particulièrement difficiles, l'ensemble des professionnels du Dispositif Enfance et Handicap a mobilisé toutes les ressources justifiées par la situation sanitaire. Merci à vous tous.



« Nous avons appris que notre fils, Yann, ne retournerait pas à l'IME un vendredi, et ce, dès le lundi qui suivait. Même si l'on s'y attendait un peu, la nouvelle nous a anéanti. L'établissement serait fermé. Nous savions que nous allions vivre des moments très difficiles avec notre fils. Le confinement a été une épreuve terrible car il n'a pas du tout été préparé et n'a pas compris pourquoi du jour au lendemain il n'allait plus à FONTENOY. Nous avons essayé de lui expliquer, mais Yann n'a pas la capacité de comprendre ce qui se passe dehors. »

« Les premiers jours ont été compliqués car cela a réveillé de vieilles angoisses, il avait peur de ne plus jamais retourner à l'IME de FONTENOY et il était persuadé qu'il allait dans un autre établissement, ce qui provoquait des

TÉMOIGNAGE DE LA MAMAN DE YANN

cris réguliers dans la journée. Heureusement, il a fait beau, nous pouvions le laisser sortir. Nous avons également essayé de le faire travailler avec ce que nous envoyait l'institutrice de l'établissement, mais Yann refusait de faire à la maison ce qu'il fait habituellement à l'IME. Pour nous soulager un peu, nous avons décidé avec son papa de le prendre un jour sur deux chacun, ce qui lui permettait de ne pas trop s'ennuyer et d'avoir un « rythme ». Les deux premières semaines ont été pénibles mais nous avons réussi à « gérer ». Malheureusement cela est devenu de plus en plus compliqué, au fur et à mesure des jours, malgré des vidéos régulières que son éducatrice nous envoyait, Yann désormais criait du matin au soir, nous n'en pouvions plus et nous étions impuissants face à son mal être. J'ai donc appelé « au secours » l'IME qui a tout de suite répondu présent. »

« On nous a proposé la visite à domicile de Sophie l'éducatrice référente de Yann, deux après-midi par semaine. Nous avons bien sûr tout de suite accepté, même si nous ne savions pas comment Yann allait réagir : est-ce que ça allait le perturber de voir Sophie chez nous ? de la voir avec un masque ? Mais on l'a préparé, j'ai moi-même mis un masque et Sophie lui

a envoyé une photo d'elle avec un masque également. Dès l'annonce de la visite de son éducatrice référente, imagée sur un calendrier, il était déjà plus détendu, même si l'on voyait bien l'étonnement dans son regard. »

« Lorsqu'il l'a vue, notre fils s'est métamorphosé, enfin son visage se détendait. Le port de masques, de lunettes etc....l'a amusé mais pas perturbé. Il retrouvait d'un seul coup tous ses repères, il s'est empressé de fermer la porte de sa chambre derrière elle et pendant 1 heure nous n'avons entendu que silence ou cris de joies... Quel bonheur... Yann accepte tout sans crier, il dit « oui » presque à tout, et s'il dit « non » il le dit calmement. »

« La situation s'est donc un peu apaisée mais cela continuait d'être compliqué chez son papa, celui-ci a donc fait appel aussi à l'IME pour avoir des conseils, qui a décidé d'envoyer Sophie également chez lui à partir de la semaine prochaine. »

Yann bénéficiera des mêmes soins aux deux endroits et cela ne pourra qu'être bénéfique pour toute la famille

#LA VIE DES DISPOSITIFS PAR GROS TEMPS DE COVID-19

LA CROISEE

INTERVIEW D'ALISON LIEVRE, ÉDUCATRICE AU CAARUD LA CROISÉE.

COMMENT FONCTIONNE LE CAARUD EN MODE DÉGRADÉ ?

Peux-tu nous expliquer comment tu as travaillé durant la période de confinement ?

« Dès l'aube du confinement, on a dû s'adapter par rapport aux mesures sanitaires : on ne pouvait déjà plus accueillir de manière collective au PES (Programme d'Echange de Seringues). La question du don de matériel s'est posée pour les PES de Saint-Dié, Epinal et Mirecourt. On a préparé des colis pour les gens et c'est nous qui nous déplaçons. Donc Gregory sur le secteur de St-Dié, Raon, Moyenmoutier, Senones, et Gérardmer, et de mon côté, comme Philippe était absent, j'ai couvert le secteur d'Epinal, Mirecourt et Remiremont. Pour le PES de St-Dié ça représentait 30 sacs toutes les 2 semaines.

On allait donner les colis aux personnes, et pour celles qu'on ne pouvait pas voir directement à leur domicile, parce qu'elles ne le souhaitent pas ou autre, on leur donnait à l'extérieur sur rendez-vous. On a maintenu le don de matériel, en s'adaptant, en y allant masqué et

en ayant toujours du gel dans la voiture. Donc, ça c'est pour ce qui concerne le don de matériel. »

Et vous rentriez dans le domicile ?

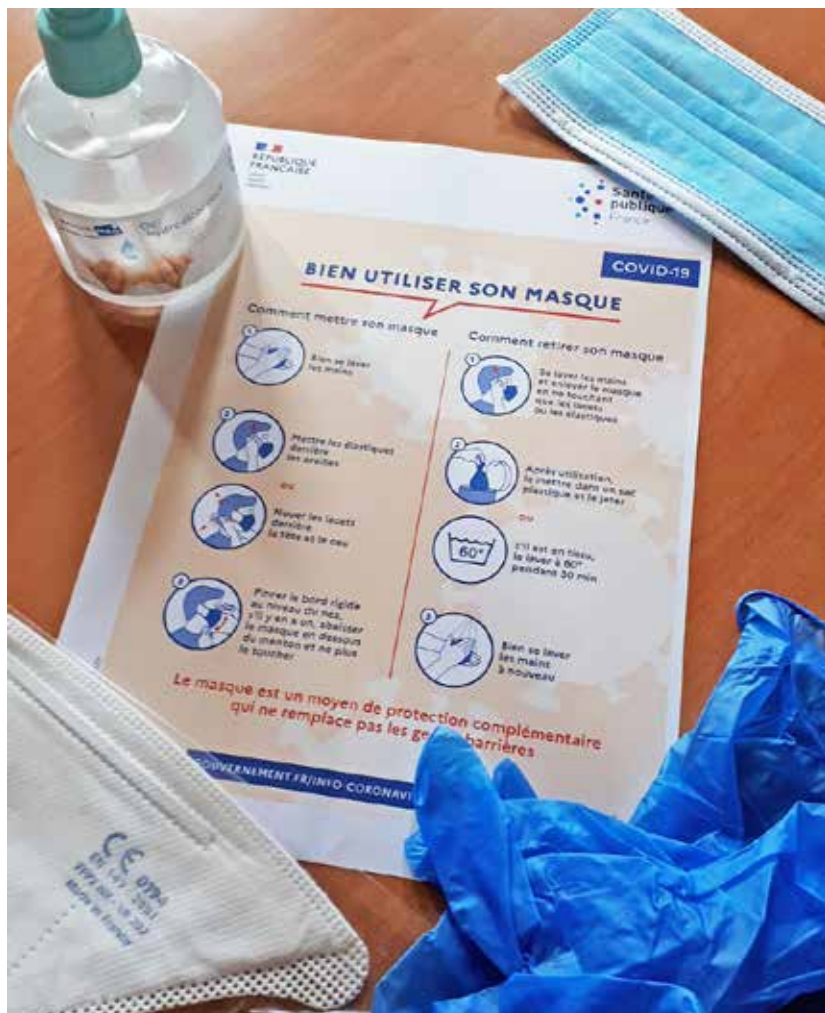
« Non, on n'allait plus du tout à domicile depuis le 16 mars. On calait des rendez-vous et si il y avait des échanges à faire, on prenait du temps par téléphone pour savoir comment allaient les gens, etc. afin de minimiser le temps sur place avec la personne. Donc, je donnais le matériel et puis c'était des échanges brefs puisqu'on s'était dit le maximum par téléphone finalement.

En ce qui concerne les maraudes, il n'y en avait plus. C'est important de le souligner parce que c'est le cœur de notre métier au CAARUD, l'aller vers... On a arrêté pendant le confinement parce que de toute façon il n'y avait plus personne dans les rues.

La présence en structure (Accueil Ecoute, CHRS) n'a plus été possible dans un premier temps. Au début on a arrêté d'y aller, le temps de trouver une autre organisation. Là je retourne au CHRS L'Abri, et au CHRS Le Renouveau depuis un peu avant le déconfinement. On s'adapte, on ne rentre plus dans les chambres, c'est plutôt de la déambulation à l'extérieur.

Pour les personnes en situation de grande précarité, lorsque certaines banques alimentaires ont fermé, on a rapidement fait le lien avec les assistantes sociales de secteur. Il y avait des personnes qui avaient pour habitude d'aller les vendredis aux Restos du Cœur à Mirecourt, ou le lundi au Secours Populaire pour avoir des colis alimentaires. Lorsque ces associations ont fermé, ça a vite posé question, surtout pour les personnes avec des enfants à domicile qui n'allaient plus à la cantine ou autre. Donc, on a fait le lien avec les assistantes sociales de secteur qui faisaient des bons alimentaires qui pouvaient être dépensés directement en magasin. Ça a bien fonctionné, ça n'a pas posé de problème.

On a commencé à remettre des rendez-vous en présentiel depuis le déconfinement, parce que le travail par téléphone a ses limites, ce n'est pas l'idéal. Donc, je cale des rendez-vous en extérieur, avec port du masque et en respectant les distances, au bord de l'eau, dans un parc, etc. On trouve un lieu confidentiel, en toute sécurité pour l'un et pour l'autre et qui permette de faire un entretien de face à face. Pour ce qui concerne le PES, on ne l'a toujours pas ouvert mais on reprend aux horaires habituels (le lundi de 12h30 à 14h30 à St-Dié, le jeudi de 14h à 16h à Epinal et le vendredi de 11h à 13h à Mirecourt). On donne le matériel par la fenêtre ou en extérieur et on demande aux gens de venir à un horaire précis pour éviter qu'ils arrivent tous en même temps.



Ce n'est pas facile à gérer parce qu'on ne sait jamais si ça va être respecté.

Les quelques fois où j'ai donné des rendez-vous au bureau pendant le confinement, c'était de manière très exceptionnelle pour des démarches administratives qui nécessitaient l'utilisation d'un ordinateur pour aller sur le site de la CAF par exemple. Mais là aussi les gestes barrière étaient respectés, toutes les précautions étaient prises. »

Et d'une manière générale, quel a été le ressenti des personnes que tu accompagnais durant la période de confinement ?

« J'ai l'impression qu'au début les personnes étaient contentes que l'on maintienne le lien, en tout cas par téléphone, que l'on demande des nouvelles. Mais, encore une fois, le téléphone a ses limites. En ce qui concerne le don de matériel, les personnes étaient hyper satisfaites que l'on maintienne ça, c'était important pour elles et que l'on puisse toujours avoir un échange.

Ensuite, de manière générale, j'ai vite senti un essoufflement au niveau du confinement. Ce n'était pas facile à vivre pour les personnes. Il y a eu plusieurs étapes : des inquiétudes, des

prises de recul. Pour certaines personnes, le fait d'être recentrées sur elles-mêmes leur a fait du bien, pour d'autres, ça les a complètement dispersées, cassées dans leurs petites habitudes et angoissées. On a vu des cas très différents des uns des autres finalement...

On voit aussi que depuis qu'on a repris nos horaires habituels, les gens sont plus apaisés et préfèrent ça. Même pour moi, si on parle de mon ressenti, je préfère depuis que j'ai repris une activité plus proche de la normale, même adaptée. Le téléphone ce n'était plus possible. »

Est-ce qu'il y a des personnes dont tu n'as plus eu de nouvelles durant le confinement ?

« Oui, étonnement il y a des personnes que je voyais très régulièrement avant et que je n'arrivais plus à voir. Parce que le fait de fixer des rendez-vous, de devoir cadrer les choses, finalement on se rend compte que ça ne convient pas à toutes les personnes du CAARUD. Le CAARUD c'est l'aller vers, c'est la libre adhésion, ce sont les usagers qui viennent vers nous, sans forcément qu'il y ait de demande... Et là, le fait de les solliciter, de cadrer avec des horaires, avec des rendez-vous, il y a

des personnes que je n'ai plus vues... et même maintenant j'ai encore du mal à retrouver du lien avec elles. En revanche, il y a d'autres personnes qu'on ne voyait pas spécialement toutes les semaines, qui m'ont appelée beaucoup plus que d'habitude. Il y a vraiment les deux cas de figure. »

Et globalement si tu avais quelque chose à retenir de cette période...

« Ce que j'ai retenu en tout cas, c'est que cette situation a été difficile pour tout le monde. Elle a nécessité beaucoup d'adaptations pour tout le monde : autant sur le plan personnel, que professionnel, pour les usagers eux-mêmes. Nos emplois du temps ont été adaptés. C'est une expérience collective en fait, c'est quelque chose qu'on a tous vécu, de manière différente, mais on l'a tous vécu. Ça n'a pas touché qu'une tranche de la population. Il y a des personnes qui l'ont mieux vécu que d'autres, et qui avaient plus de ressources psychiques et matérielles... mais le fait de l'avoir vécu collectivement, je trouve que ça nous remet chacun à notre place. Ça nous a tous poussés dans nos limites. »

TÉMOIGNAGE D'UNE RÉSIDENTE EN APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE, ÂGÉE DE 24 ANS

Durant la période de confinement, l'accompagnement proposé aux appartements thérapeutiques a été impacté et adapté. Les activités collectives et repas à domicile ont été suspendus. Des visites ainsi qu'un maintien du lien par téléphone ont été effectués, l'accompagnement médical a été maintenu.

Est-ce que vous pouvez nous préciser dans quel contexte vous êtes arrivée en appartement thérapeutique ?

« Je suis arrivée en appartement thérapeutique après un an passé en postcure. Le 10 mars, soit une semaine avant le début du confinement dû au coronavirus. Je ne savais pas que celui-ci durerait aussi longtemps donc j'ai pris ça comme c'est venu, en me disant que ça allait être pénible, mais que j'allais rapidement être déconfinée... J'étais découragée et un peu flippée en découvrant semaine après semaine que cela allait durer bien plus longtemps que 2 semaines. »

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous durant le confinement ?

« Le plus difficile pour moi durant le confinement a été le manque d'activités, et surtout l'impossibilité de commencer les projets que j'avais en tête à ma sortie de postcure. Et malgré une nature solitaire, je dirais la solitude aussi. Après un an de collectif, la sortie a été assez brutale de ce côté-là. Les interactions étaient moindres et mes pensées, pas forcément très constructives, m'envahissaient. Le vide se faisait beaucoup ressentir aussi pour ma part. Ce qui, en général, me ramène à la consommation. »

Quel a été l'accompagnement par l'équipe ?

« Il n'y a pas eu d'accompagnement. La gérante des AT, passait de temps en temps et cela me faisait quand même du bien d'interagir quelques minutes. Mais l'accompagnement, à cause du contexte qui l'empêchait, n'était pas vraiment présent. Ce qui finalement n'a pas été le plus embêtant pour moi. »

Après cette expérience, comment vous sentez-vous ? Est-ce que vous en ressortez grandie ou plus fragile ?

« Ni l'un ni l'autre, les deux adjectifs ne me parlent pas, mais si je devais choisir, je dirais grandie. Grandie dans le sens où je n'aurais pas pu vivre une sortie plus compliquée que celle-ci. Ça aurait pu mettre en péril tous les efforts que j'ai fournis durant l'année précédente en postcure et finalement je ne m'en suis pas si mal sortie. Il y a eu des consommations, mais elles n'étaient pas omniprésentes, et je suis plutôt satisfaite de ce côté-là. »

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

LE DISPOSITIF PAR GROS TEMPS DE COVID-19

*“Le bonheur en partant m’a dit qu’il reviendrait.”
Jacques Prévert*

Bonjour à tous,

L'épisode de virus COVID 19 est venu submerger nos vies, nos habitudes personnelles et professionnelles et sans doute quelques certitudes bien ancrées. Après la crise, nul ne doute que nous questionnerons notre rapport aux autres, au travail et aux modes d'organisation que nous expérimentons par la force des choses. Soyons tous persuadés que, même si le moment est compliqué, nous participons à une aventure que nous sommes les premiers à vivre et que nous saurons en tirer des forces nouvelles pour l'avenir. A ce stade, il s'agit de traverser la tempête et d'éviter les risques d'homme à la mer.

Pour ce faire, nous avons instauré l'écriture d'un journal hebdomadaire, geste de solidarité, de lien et de partage : partage de nos organisations et de leur nécessaire adaptation, partage de la vie quotidienne au service des personnes accompagnées, partage des petites joies et des grandes réussites, partage des

projets que le confinement nous a permis d'imaginer, partage de gestes de reconnaissance qui font tellement de bien !

Parce que le repli sur soi n'est pas la solution aux problèmes, restons en contact, partageons ce que les collègues font chaque jour pour maintenir le lien et accompagner les personnes vulnérables, c'est essentiel. Continuons à former la société, à constituer une équipe, à nous sentir tous intégrés dans un collectif dynamique pendant cette période difficile. Nous pensons que le lien est la solution, même adapté, sécurisé et à distance.

Un premier numéro en a appelé d'autres pour lesquels nos contributions ont été la meilleure garantie de qualité et d'authenticité.

Guillaume BERTOLLOTTI - Directeur

« RÊVE ATYPIQUE » TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) Autisme Vosges a ouvert ses portes le 27 décembre 2019. Grâce aux bénévoles de notre association, nous avons pu organiser les premières soirées jeux et découverte du GEM dès la remise des clés.

Jérôme STEFANKA
Président de
GEM AUTISME
« RÊVE ATYPIQUE »
Allée des Aulnes
88000 EPINAL

Quelques semaines plus tard, nous avons accueilli avec le plus grand plaisir Olivier, notre animateur-coordonateur du GEM. Olivier proposa ainsi de nouvelles activités aux adhérents du GEM telles que des cours de Yoga ou des sorties culturelles. Sa disponibilité et sa bienveillance ont su attirer la curiosité de nouveaux visiteurs, qui ont pu être accueillis de façon individuelle ou accompagnés d'un proche-aidant. Afin que les différents adhérents puissent apprendre à se connaître et les guider sur le chemin de la pair-aidance, le GEM avait organisé en mars un moment de convivialité au cours duquel une dizaine de personnes devaient se retrouver autour d'un repas.

Chacun commençait à trouver ses marques et de belles idées fraîches et inventives commençaient à fleurir avec le printemps qui arrivait. Malheureusement, la crise du Covid-19 est venue se dresser sur le long chemin de l'inclusion. Qu'importe la difficulté, nous ne laissons pas pour autant cette belle histoire sur « pause ».

Nous faisons simplement un petit détour pour contourner cet

obstacle. Certes, les portes de notre local sont temporairement closes, mais le GEM lui reste toujours ouvert, disponible et actif. Nous restons en contact avec nos adhérents par mail et téléphone et continuons à animer nos réseaux sociaux. L'idée de créer un journal du GEM Autisme Vosges avait été lancée mais n'avait pas encore pu voir le jour.

Le confinement n'empêchant pas les productions graphiques, la rédaction d'articles et les échanges numériques, nous avons décidé de démarrer cet ambitieux projet. Nous réfléchissons également à la mise en place d'un « café de la pair-aidance » et d'un « café des proches-aidants », afin d'être en mesure de proposer ces nouvelles activités dès la réouverture de notre local associatif.

Cette période difficile est une réelle épreuve pour tous, mais nous pouvons en ressortir plus forts et plus grands.



ZOOM SUR LE DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ #DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

LE DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ PAR **GROS TEMPS** DE COVID-19

Depuis le début du confinement, le Dispositif Emploi Accompagné 88 a élargi ses missions au-delà de l'accompagnement vers et dans l'emploi. Cette période inédite oblige à innover pour maintenir du lien à distance avec l'ensemble des personnes accompagnées mais aussi, pour certaines d'entre elles, avec leurs parents ou leurs employeurs. Expliquer, rassurer, accompagner, prendre des nouvelles, aider à prendre conscience de ses compétences à agir et à réagir est essentiel pour que toutes vivent au mieux cet enfermement imposé mais néanmoins nécessaire.

Je suis en télétravail, installée dans mon bureau-bibliothèque, face à mon immense jardin de « *château-laine rurale* » comme dirait ma fille vivant à Buenos Aires. A ma disposition, j'ai mon téléphone professionnel qui me donne accès à ma messagerie Outlook, mon PC personnel et ma connexion Internet. Une des difficultés du télétravail est d'organiser ses journées pour rester le plus efficace possible sans trop se disperser. Qui dit télétravail dit aussi importance des réseaux. Je suis en lien régulier avec mes collègues.

Dans l'ensemble, les 12 personnes accompagnées ont bien réagi à cette situation nouvelle. Depuis deux

Ce public particulier oblige à être en recherche active d'idées à proposer pour combler ces trois champs : le corps (activités physiques), la tête (activités cognitives) et l'esprit (activités bien-être). Il est important que ces personnes avec TSA aient à leur disposition un large choix d'idées pour s'occuper. Pour communiquer avec elles, j'utilise uniquement les courriels ou les textos en méthode FALC ou à l'aide de logigrammes. Parfois, je mixe les deux méthodes.

Qui dit télétravail, dit aussi gérer des situations complexes et compliquées à distance. Comme expliqué à l'un des accompagnés que non, les attestations dérogatoires FALC qu'on lui a envoyées par courrier n'étaient pas pour son père ou sa mère mais uniquement pour lui, qu'il doit demander d'autres photocopies à sa mairie et que non, même avec cette attestation, il ne peut toujours pas aller travailler « *au noir* » dans les espaces verts ; ou soutenir deux autres alors qu'ils devaient appeler le 15 ou leurs généralistes pour des raisons de santé.

Enfin, qui dit télétravail dans un bureau face à un jardin et avec la porte-fenêtre ouverte dit avoir le regard attiré par un couple de grives musiciennes chassant des pies ou les oreilles agacées par le bruit de la tondeuse de mon voisin.

Cette période extraordinaire permet, à tout un chacun de prendre conscience qu'avoir un rythme de vie beaucoup moins trépidant offre la possibilité de travailler aussi efficacement sans avoir à subir de multiples contraintes néfastes pour la santé et pour le monde qui nous entoure. Ce que les personnes avec TSA savaient déjà, pour reprendre les mots d'un des jeunes. C'est aussi un moment propice aux échanges et partages avec ses proches et à la mise en place d'entraides entre voisins ou envers les nombreux aidants qui sont restés sur le terrain, notamment les soignants.

Continuons à accompagner ses personnes qui, si elles sont en fragilité, ont aussi de nombreuses ressources, capacités et compétences en elles ! Répétons-leur ! Il existera un après, quel qu'il soit. D'ici là, prenez soin de vous et à bientôt !



semaines, je soutiens aussi un jeune autiste « Asperger » qui entrera bientôt dans le Dispositif. Ce qui élèvera le nombre de mon public TSA à 5 personnes, dont 4 « Asperger ».

**GEM SANTE MENTALE
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP**

LE DÉCONFINEMENT AU SEIN DU **GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUELLE** – GEM DE MIRECOURT

**Comment s'est déroulé le déconfinement au sein du
Groupe d'Entraide Mutuelle – GEM de Mirecourt ?**

Nous, Nathalie et Lucie, professionnelles, avons préparé le GEM pour la réouverture en suivant un protocole imposé : désinfection à l'entrée, fléchage du GEM, grand nettoyage... Et désinfection par une entreprise extérieure.

Nous avons téléphoné à chaque adhérent pour qu'il puisse s'inscrire à un des créneaux proposés. Ce qui n'est pas dans l'habitude des adhérents car, au GEM, on y vient quand on a envie sans obligation !

expliquées mais exagérées ! Nous aimerions être plus acteur au sein du GEM comme avant ! responsable du bar, nettoyer nous-mêmes les affaires que l'on touche... »

Éric, Azziz et Véronique, nos petits chanteurs, cahier à la main, sont motivés pour recommencer une saison en chansons. Par contre, les adhérents sont déçus de la suppression de certaines activités et sorties, surtout les repas du vendredi, barbecue dans notre jardin, un moment convivial apprécié de tous. Mais heureusement, nous avons retrouvé notre jardin à l'état sauvage et découvert des pavots, fleurs de Pivoines, qui donnent de magnifiques fleurs dans un camaïeu de rose !!!



Le Mardi 2 juin, jour de réouverture du GEM, (fermé depuis le lundi 16 mars, 16h30) nous avons retrouvé par petits groupes les adhérents. A chaque nouveau groupe, nous les informons des nouvelles règles à respecter.

Voici quelques réactions d'adhérentes :

Jennifer : « Ça fait un bien fou de revoir du monde ! »

Marilyne : « Quel plaisir de ne plus se retrouver seule devant son café à la maison mais de le partager au GEM avec des adhérents et je suis contente de revoir Nathalie, Lucie. »

Jennifer : « Les règles du déconfinement sont bien

François M, le jardin c'est son dada ! il avait hâte de remettre ses sabots et ses gants, et s'est tout de suite mis à l'action en taillant la haie qui avait envahi le jardin !

Jennifer, Marilyne, Aurélien L, Nathalie et Lucie, outil à la main et masque sur le visage, nous l'avons rejoint en commençant le désherbage. Malgré le ciel orageux et menaçant, même pas peur, nous étions bien décidés à se débarrasser des mauvaises herbes ! Et prochaine étape, l'achat de plants et d'outils pour le repiquage.

Ce petit moment plein de gaieté nous a permis de retrouver l'esprit du GEM !

Lucie FONTANIVE et Nathalie TAVERNE,
Animatrices au GEM

NOS ACTIONS DE MISE EN **COHÉRENCE** DES **COMPÉTENCES**



**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE
DES COMPÉTENCES
#DIRECTION GÉNÉRALE**

UN CHANGEMENT DE CAP VERS DE NOUVEAUX HORIZONS POUR CATHERINE



Repérée et reconnue pour son charisme singulier et son dynamisme, la gouvernance associative de l'AVSEA lui a confié, en Avril 2006, la Direction Générale de l'Association avec pour feuille de route :

- la conduite du changement vers une meilleure lisibilité de l'Association auprès de l'ensemble des partenaires,
- la mutualisation des compétences et des moyens afin d'améliorer et apporter une réponse à l'égard des usagers en adéquation avec leurs besoins.

Femme d'abnégation et très engagée dans toutes ses entreprises, elle a mené « *tambour battant* » les actions à mettre en œuvre pour négocier ce virage qui, bien entendu, touchait l'ensemble des périmètres des Établissements et services de l'Association. C'est en cela, qu'au terme de 12 années d'actions, elle est arrivée à la fin du processus de structuration de l'AVSEA en 6 dispositifs d'accompagnement, pensés autour et pour les usagers et bénéficiaires de l'action associative.

Catherine GIRAUD n'a eu de cesse que d'être le fil conducteur de l'ouverture aux autres et de stimuler la créativité au service des autres sans jamais se départir de sa très grande humilité.

Le 4 février 2019, l'Association toute entière a souhaité rendre hommage à cette « *Belle Personne* » et son engagement militant pour les publics fragiles.

Grâce à la mutualisation des compétences artistiques et techniques, les enfants de l'IME ont retracé le parcours professionnel de M^{me} GIRAUD, au travers de scénettes animées par de jolies marottes dessinées par Véronique Viry et fabriquées par l'Esat AVSEA.

Un grand merci à vous M^{me} GIRAUD !!!



NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #ENTRE LE DISPOSITIF ADULTES HANDICAP – SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI ET DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

UNE CLASSE S'OUVRE À CAP EMPLOI ÉPINAL

Après deux mois de confinement, l'heure est venue pour 12 enfants de l'IME de Fontenoy-le-Château de regagner les bancs de l'école.



Bien que le contexte sanitaire actuel ne permette pas de reprendre la direction de Fontenoy, la notion d'entraide entre dispositifs a naturellement été exprimée par l'ensemble du personnel du Dispositif Adultes et Handicap.

En effet, Le site de Cap Emploi est mis à disposition des élèves du Dispositif Enfance et Handicap. La configuration des lieux et des espaces présente les conditions nécessaires pour accueillir ponctuellement les enfants de l'IME, domiciliés aux abords d'Épinal.

Ce projet innovant, soutenu par les membres du Bureau de l'Association de l'AVSEA, peut exister grâce à une coordination et une synergie des différents acteurs. La finalité est de proposer à deux groupes de 6 enfants de participer en alternance à cette classe

extraordinaire. Quatre enseignants, soutenus par quatre éducateurs et la psychologue, se relaient quotidiennement afin d'assurer une continuité pédagogique, éducative et thérapeutique.

C'est alors qu'en ce 2 Juin, les éducateurs ont organisé une collation de bienvenue permettant à chacun des enfants de se retrouver autour d'un jus de fruits et de gâteaux. L'ouverture des portes de Cap Emploi aux enfants, leur permet de découvrir leur nouvel espace de travail et leurs nouvelles fournitures scolaires. Après avoir exprimé le plaisir de se revoir, la majorité des enfants peut maintenant se réadapter suite à cet événement particulier.

Véronique VIRY,
Directrice du Dispositif Enfance et Handicap

DU CÔTÉ DE CAP EMPLOI



Il y a des moments où le confinement éloigne, où le télétravail peut parfois isoler, où les équipes interagissent par Skype, Zoom et mails à volonté...

Mais il y a d'autres moments où le travail à distance et le déconfinement peuvent servir d'autres formes de solidarité entre les dispositifs associatifs pour le bonheur des plus petits.

Profitant de la prolongation d'une situation de télétravail généralisée des équipes du secteur Parcours d'Emploi, les locaux de Cap Emploi sont donc devenus quasi déserts le temps d'une crise sanitaire sans précédent. Alors, plutôt que de laisser bureaux et salle de réunion libres à quelques visiteurs invertébrés arthropodes (nos amies les araignées) tissant leurs toiles par ci et par là... autant que les espaces de travail vacants soient mis à disposition pour celles et ceux qui en ont besoin. C'est justement ce qui s'est produit avec les équipes de l'IME de Fontenoy le Château. Le plan de reprise d'activité devant par ailleurs permettre la continuité pédagogique, pendant le mois de juin, pour des enfants en situation de handicap cognitif et/ou porteur de troubles

autistiques. Alors, plutôt que de complexifier des organisations logistiques de type « casse-tête » et de démultiplier les transports, c'est tout naturellement que les deux Dispositifs Enfance & Handicap et Adultes & Handicap ont travaillé conjointement à une solution d'accueil sécurisée dans les locaux de Cap Emploi à Épinal. Ces enfants qui n'ont pas la possibilité de suivre une scolarité en milieu ordinaire sont accompagnés sur les plans éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Ainsi, cette collaboration humaine innovante aura permis à plusieurs enfants en situation de handicap et à leurs accompagnateurs de poursuivre leur parcours d'apprentissage, d'autonomie et de socialisation dans un environnement temporairement délocalisé, verdoyant et adapté en attendant les vacances scolaires...

Romain BOUVIER,
Directeur adjoint

**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE
DES COMPÉTENCES
#DISPOSITIFS ADULTES ET HANDICAP**

L'ENGAGEMENT ACTIF DE L'AVSEA DANS LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE 88 (PTSM)

Depuis janvier 2019, la participation active et engagée de plusieurs administrateurs bénévoles et de cadres salariés de l'AVSEA aux groupes de travail « ambassadeurs » et « COPIL » s'inscrit dans notre mission revendiquée d'acteur engagé et de porte-parole des personnes les plus vulnérables. Elle manifeste également la certitude partagée « qu'on ne change les choses que de l'intérieur ». Le diagnostic territorial, débouchant sur la proposition concertée d'un futur Plan Territorial de Santé Mentale a été identifié comme étant une réelle opportunité d'améliorer la cohérence des réponses apportées aux personnes en situation de souffrance psychique. Cette démarche constitue également un enjeu essentiel de mise en valeur des potentialités des personnes accompagnées, de lutte contre les discriminations dont elles sont victimes par la promotion du concept de santé mentale.

L'élaboration du Diagnostic Territorial permet donc à l'AVSEA de prendre toute sa part dans l'identification des richesses et des lacunes des réponses « Santé Mentale » dans les Vosges. La force du constat en cours d'élaboration réside dans la volonté de rassembler toutes les parties prenantes de la question sans exclusivité ni priorité. Diagnostic des opportunités et des forces d'un territoire dynamique, de ce qui fonctionne bien, peut être encore amélioré ou renforcé et qui doit être

déployé au plus près de tous. Constat des faiblesses ou des difficultés des publics fragilisés à accéder aux réponses les mieux adaptées. Constat également de l'absence, de la mauvaise répartition sur le territoire de la difficulté d'accès aux équipements existants pour les personnes, sans oublier celui de l'insuffisance de certains équipements sociaux et médicosociaux spécialisés. Dans ce contexte, les demandes et propositions de

remédiation à ces besoins sont portées de longue date par les acteurs locaux. Cette dynamique décloisonnée, partagée avec l'ensemble des acteurs locaux (dont le CH RAVENEL et l'UNAFAM...), a pour objectif d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

La lutte contre les ruptures de parcours, qui marquent bien souvent l'histoire de vie des personnes que nous accompagnons, est une priorité du Projet Associatif ainsi que des politiques publiques. Cette priorité a conduit à la structuration de l'AVSEA en Dispositifs cohérents et complé-

mentaires. Il s'agit pour nous de répondre à l'évolution des besoins par un pilotage qui permet de développer des interventions coordonnées au service des personnes et ainsi prévenir au mieux la rupture des parcours.

Le parcours des personnes en situation de souffrance et de handicap lié à la maladie psychique, accueillies et accompagnées par les Établissements et Services de l'Association, sont fortement marqués par l'impact délétère de transitions accompagnées de manière inadaptée : L'adolescence et le passage du parcours de formation initiale au monde du travail, l'entrée dans la maladie puis son évolution faite de hauts et de bas, la sortie d'hospitalisation et le passage de relais au secteur médicosocial, le vieillissement et la perte d'autonomie. Les nombreuses situations de défaut de diagnostic précoce, les situations de prise en charge inadéquates ou insuffisantes, les délais d'attente, l'impossibilité d'accéder aux solutions adaptées pour des raisons géographiques ou financières et qui engendrent des pertes de chance souvent insurmontables, rendent très difficile l'accès et le maintien dans l'emploi. Elles génèrent en effet une désocialisation et précarisation, notamment en ce qui concerne le logement. Les hospitalisations, de plus en plus fréquentes et longues, deviennent, par défaut, la seule « option » disponible. Pour les partenaires du GCS GSM 88, l'intégration et la coordination des activités de soins et des prestations médicosociales développées en partenariat renforcent la démarche partagée au service de la réhabilitation psychosociale de personnes en situation de handicap du fait de la maladie psychique. Le Projet Territorial de Santé Mentale représente donc une réelle opportunité de développer et renforcer des réponses pertinentes et partagées, accessibles à tous sur l'ensemble du territoire vosgien.



NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DISPOSITIFS ADULTES ET HANDICAP

RETOUR D'UNE EXPÉRIENCE D'INTERDISCIPLINARITÉ ET DE TRANSVERSALITÉ INTERNE À L'ASSOCIATION AU SERVICE D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE.

C'est d'une impulsion conjointe entre l'AVSEA et la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) qu'est née en 2019 une action novatrice de professionnalisation des équipes du Conseil Départemental des Vosges sur la thématique Handicap et Emploi.



CAP EMPLOI
Handicap, recrutement & maintien



En effet, l'évolution récente des missions de la MDA a nécessité un renforcement du maillage territorial sur la totalité du département des Vosges, en s'appuyant particulièrement sur :

- Ses services de proximité tels que les CLIC (ex Centres Locaux d'Information et de Coordination) dorénavant nommés MDA de proximité.
- Les réseaux des délégués insertion en charge de l'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rsa).
- Et enfin les coachs de l'opération « Prêts à Bosser ».

Ainsi, deux matinées d'information et de sensibilisation ont été animées par 2 des 3 secteurs du Dispositif Adultes et Handicap : le secteur Travail protégé (Esat) et le secteur Parcours d'Emploi (Cap Emploi). Les scénarii et contenus pédagogiques ont été élaborés par les deux directeurs adjoints du Dispositif durant le premier semestre 2019, en concertation et en co-construction permanentes avec M^{me} Claudel, Responsable Territoriale de l'Autonomie. Le programme ambitieux sur mesure a donc été défini au cours de quelques comités de pilotage, ayant pour objectif essentiel de pouvoir répondre aux besoins et attentes exprimés par les équipes. Ces séances, ponctuées de visites sur site d'établissements, ont

ainsi permis à une quarantaine de professionnels de bénéficier d'une action de formation placée sous la thématique de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au travers des milieux de travail protégé et ordinaire et, par la même occasion, sur la sécurisation d'une passerelle entre ces deux milieux de travail : l'Emploi Accompagné.

La présentation didactique co-animée par Messieurs S. OHNIMUS et R. BOUVIER couvrait plusieurs sujets : le cadre réglementaire, les dispositifs existants, les financeurs, les acteurs experts, les outils à disposition, le paysage institutionnel vosgien et la couverture partenariale.

Ces actions, qui se sont d'ailleurs tenues symboliquement pendant la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, ont rencontré un vif succès et ont participé également à poursuivre les excellentes collaborations opérationnelles et institutionnelles entre l'AVSEA et la Maison de l'Autonomie du Conseil Départemental des Vosges.

Romain BOUVIER,
Directeur Adjoint secteur Parcours Emploi

**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE
DES COMPÉTENCES
#DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS
ET JEUNES ADULTES - MDAJA
> JOURNÉE DU 27 NOVEMBRE 2019**

LA VIOLENCES AU CŒUR DES FAMILLES

Un enfant meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents, selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en avril 2019.

Dans le cadre des violences intrafamiliales, au cours de l'année 2019, sur l'ensemble du territoire français, il y a eu 149 féminicides et 20 enfants sont décédés.

Des histoires de vie brisées... Violences conjugales et familiales, aujourd'hui reconnues comme un véritable fléau social, ont des impacts non négligeables sur tous les membres de la famille, tant pour la victime que pour les proches qui en sont témoins et particulièrement pour les enfants. Les enfants sont très fortement touchés par ces violences, ce qui génère de graves situations de stress post-traumatique.

Fort de ce constat, les représentants de l'AVSEA, de la préfecture de Neufchâteau et de la Communauté de Commune de l'Ouest Vosgiens se sont mobilisés pour organiser une journée de sensibilisation contre les violences au sein des familles.

C'est donc dans le cadre de la semaine d'action contre les violences intrafamiliales, organisée sur le département Vosgien, que la salle Ernest-Lambert, à Châtenois, a accueilli, mercredi 27 novembre dernier, quelques 120 personnes.

Les participants ont ainsi pu assister à la conférence-débat animée par Monsieur le docteur Gérard Lopez. Depuis plus de trente ans, ce psychiatre, cofondateur et président d'honneur de l'Institut de victimologie de Paris, se bat pour que les victimes soient mieux écoutées et prises en charge.

Durant cette journée, Monsieur Lopez a été clair : « il faut former à tous les niveaux, y compris les médecins dont le niveau de connaissance dans ce domaine est très faible ».

« Chaque médecin doit systématiquement poser la question, à tous ses patients : avez-vous subi des violences physiques, sexuelles,

psychologiques ? Cela changerait la consultation ! ».

Pour lui, traiter la cause, c'est travailler en réseau avec les associations, la police, la justice, les avocats spécialistes, les psychologues et psychiatres, les médecins, les travailleurs sociaux et les CIDFF dont la place est fondamentale. Une formation doit être dispensée à l'ensemble des professionnels pour protéger les enfants qui deviendront un jour des adultes. Il faut permettre aux plus vulnérables de s'exprimer et d'être mieux accompagnés.



La période de crise à laquelle nous avons fait récemment face, nous a permis de mettre en lumière l'augmentation des violences intrafamiliales. Nous devons ainsi redoubler nos efforts afin de favoriser la prévention auprès des professionnels et des proches des victimes.

Martine DEMANGEON,
Directrice des Dispositifs
MDAJA et ADDICTOLOGIE LA CROISÉE



CARTES D'**IDENTITÉS** DES **DISPOSITIFS**



DISPOSITIF CÈDRE

DISPOSITIF CÈDRE



L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Directrice adjointe Territoire EST : **Karine BONGIOVANNI**
Directrice adjointe Territoire OUEST : **Sabrina AMADOR**
Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**
Chargée de projet et de l'amélioration de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CHEFS DE SERVICE

Territoire OUEST : **Eric VALTOT - Isabelle BALKENWITCH**
Territoire CENTRE : **Isabelle VINCENT - Ophélie JARDON**
Territoire EST : **Christian RUESTMANN - Jérôme MOUROT**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**
Jean-Marie DEL GENINI - Patrice LHOTE



Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :

- Hébergement mineurs
- Intervention éducative renforcée à domicile (IERD)
- Activités de jour
- Lieux d'accueil individualisé (LAI)
- Accompagnement jeunes majeurs

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Le Dispositif Cèdre propose une offre de services diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et de répondre au mieux au parcours des jeunes confiés : vie quotidienne, accompagnement psychologique, insertion scolaire et professionnelle, relations familiales, etc.

Le Dispositif valorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration de son projet personnalisé.



SIÈGE DU DISPOSITIF CÈDRE

38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF CÈDRE

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE

L'ÉQUIPE

Chef de service CER Nomade : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Etablissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé Nomade s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 2 février 1945. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficient d'entretiens psychologiques réguliers.

Le CER Nomade permet de :

- Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,
- Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,
- Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.

DISPOSITIF CÈDRE

38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF MDAJA

MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

L'ÉQUIPE

Directrice: **Martine DEMANGEON**

Directrice Adjointe: **Sandra L'HÔTE**

Administrateurs référents: **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**



MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national. Formée d'une équipe pluridisciplinaire, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Epinal et à Remiremont (à côté de la Mission Locale).

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant, de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne qu'elles concernent la vie sexuelle et affective. Les addictions, les conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, les situations de conflits ou de deuil, en somme, tout épisode de vie générant un mal-être.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

Le Dispositif est ouvert :

À Epinal

- Le lundi de 10h00 à 12 h00 et de 13h30 à 17h30,
- Un mardi sur deux de 13h30 à 17h00
- Le mercredi de 10h00 à 18h30
- Le vendredi de 13h30 à 16h30

À Remiremont

- Un mardi sur deux de 13h30 à 16h30
- Le jeudi de 10h00 à 18h30

À Saint-Dié

- Le lundi de 9h15 à 17h30
- Le mercredi de 12h à 18h
- Le vendredi de 9h30 à 17h00

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : [maisondesadosdesvosges](#)

Financeurs :

Financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et subventionnée par le Conseil Départemental des Vosges et le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.



MDAJA
Tél : 03.29.39.51.38
Mail : maisondesados@avsea88.com

Épinal :
16, quai Jules Ferry
88 000 Epinal

Remiremont :
impasse des Kyriolés
88200 Remiremont

Saint-Dié :
Dans les locaux du CCAS
en partenariat avec SELIA Association
88100 Saint Dié des Vosges
Courriel : maisondesados@avsea88.com

DISPOSITIF DAPJ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**
 Conseillers techniques MJPM : **Isabelle ANDREOLI et Alix NOËL**
 Chef de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**
 Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.



LA MISSION :

La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.

Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) ~ Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteurs aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La protection concerne la personne et ses biens.

Le délégué mandataire peut aussi sur nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire. (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Le délégué perçoit les prestations sociales de la personne et visent à rétablir les conditions d'une gestion autonome.

Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) ~ Protection de l'enfance.

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure :

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué, qui, en s'efforçant de recueillir l'adhésion du ou des parents bénéficiaires, gère leurs prestations afin de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé, à la sécurité et à l'éducation des enfants. Il exerce auprès de la famille une action éducative visant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations.

Le Point Conseil Budget :

Le Point Conseil Budget s'adresse à toute personne du département des Vosges qui souhaite obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de son budget. Nos accompagnements peuvent prendre une forme aussi bien collective qu'individuelle.

Le service d'accompagnement au logement :

Ce Service permet, par le biais de contrats de sous-location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire du département des Vosges et est favorisé par de forts partenariats avec de nombreux bailleurs publics et privés.

Financeurs :

CAF, MSA, DDCSPP, Conseil Départemental

DAPJ

Antenne d'Epinal

3, allée des Noisetiers
 88000 EPINAL
 Tél. 03 29 38 27 27
 Fax 03 29 38 27 39

Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
 88100 SAINT-DIÉ
 Tél. 03 29 42 18 28
 Fax 03 29 55 72 11

Antenne de Mirecourt

1 place de la Gare
 88500 MIRECOURT
 Tél. 03 29 38 27 27
 Fax 03 29 27 13 50
 Courriel : dapj@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur : **Guillaume BERTOLOTTI**
 Directeur adjoint Habitat et Vie Sociale : **Alain MATHMANN**
 Directeur adjoint Travail Protégé : **en attente**
 Directeur adjoint Parcours d'Emploi : **Romain BOUVIER**
 Coordinatrice Emploi Accompagné 88 : **Claire-Lise FOND**
 Référent Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**
 Assistante Qualité, Sécurité et Environnement : **Pauline CLAUDEL**

Administrateurs référents : **Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

Cheffes de Services

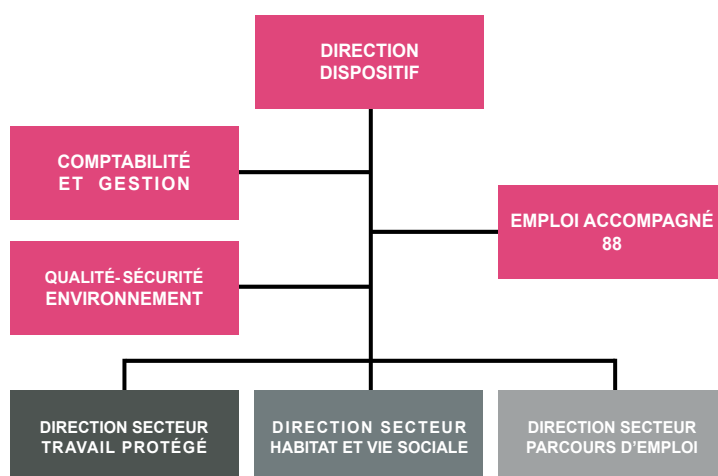
Foyer La Tuilerie : **En attente**
 Foyer La Résidence & Résidence Accueil
 NAUSICAA : **Marie ANTOINE**

Chefs d'Ateliers

Activités Extérieures ESAT : **Régis ROHART**
 Activités industrielles ESAT Saint-Dié : **Olivier FRANÇOIS**
 Activités industrielles ESAT Epinal : **William VAUTHIER**

Coordinateur Parcours d'Emploi : **Frédéric FERRY**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. L'animation transversale des trois secteurs vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les parcours de vie vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée. Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.



Secteur Travail Protégé : est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

Secteur Parcours d'Emploi : Regroupe l'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges, la Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le dispositif alternance et la Ressource Handicap Formation et Le Service de Solidarité Active - 2SA.

Secteur Habitat et Vie Sociale : anime deux Foyers, deux Résidences Accueil et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - SAVS et appuie l'action des 4 Groupes d'Entraide Mutuelle des Vosges.

Dispositif
 Adultes et
 Handicap
 6, rue Léo Valentin
 88000 EPINAL
 Tél : 03 29 31 00 14
 Courriel :
 dispositif.adultesethandicap@
 avsea88.com

Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient l'action de l'Association des GEMOIS VOSGIENS par l'animation des 4 Groupes d'Entraide Mutuelle dans le cadre d'une convention spécifique.

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



CAP EMPLOI VOSGES
Handicap, recrutement & maintien

ÉPINAL (Siège)
8 allée de l'aubépine
88000 Épinal
Tel : 03 29 31 86 13

ÉPINAL (Antenne)
30 rue André Vitu
88000 Épinal
Tel : 03 29 36 93 91

REIREMONT
16 rue du 5^{ème} et 15^{ème} BCP
88200 Remiremont
Tel : 03 29 24 81 50

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
14 rue des 4 Frères Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-VOSGES
Tel : 03 29 55 52 89

NEUFCHATEAU
5 square des
Anciens d'Indochine
88300 Neufchateau
Tel : 03 29 95 55 47

L'Organisme de Placement Spécialisé (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail :

- La préparation, l'accompagnement Vers et/ou Dans l'emploi, le suivi durable et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, dont la délivrance du Conseil en Évolution Professionnelle.
- La participation aux dispositifs d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique prévu pour les travailleurs handicapés.

Courriel : capemploi@capemploi88.com
Site internet : www.capemploi88.com

LA MADAPH

La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées porte deux dispositifs :

Le dispositif Alternance et Handicap qui permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation via l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage et ou de professionnalisation.

La Ressource Handicap Formation (RHF) qui coordonne la mise en œuvre des adaptations pédagogiques ou matérielles à mettre en place à partir d'un diagnostic réalisé conjointement par l'organisme de formation, la personne handicapée, son référent parcours et, le cas échéant les spécialistes du handicap disponibles sur le territoire.

Courriel : madaph@avsea88.com

LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Bassin déodatien » un accompagnement social spécifique.

Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable.

L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisation et leur citoyenneté.

Courriel : 2sa@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

MISSION GÉNÉRALE :

L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 109 places, 4 places « autisme ». Recrutement départemental et limites.
- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places – Recrutement régional.

LES ACTIVITÉS :

Sous-traitance industrielle :

Atelier Le Relais

6 Rue Léo Valentin – 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Atelier Les Tilleuls

1 Allée des Tilleuls – 88000 ÉPINAL

- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage / paillage.

Atelier Helioule

4 Impasse Jean Prouvé – Z.I. Helioule 1 88100 SAINT-DIÉ-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Productions et prestations extérieures :

Espaces verts et maçonnerie paysagère 6 Rue Léo Valentin – 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

Menuiserie

1, Rue du Moulin 88000 – DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

Les Serres

In situ CH RAVENEL

Avenue René Porterat 88500 – MIRECOURT

- Floriculture, maraîchage, vente de nos produits transformés (jus de fruits, etc).

ESAT AVSEA

6 Rue Léo Valentin
BP 1026
88050 ÉPINAL Cedex 9
Tél : 03 29 31 00 14
Fax : 03 29 31 99 78
Courriel : esat@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

LES FOYERS :



LA RÉSIDENCE



LA TUILERIE

MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement individualisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.

LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

Public accueilli : personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

Capacité : 21 studios et une chambre d'urgence.

Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en partenariat avec l'ESAT AVSEA, le CH de Ravenel, l'UNAFAM, les Services de Tutelle et les GEM(s).

LA TUILERIE À ÉPINAL

Public accueilli : personnes en situation de handicap visuel.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

Capacité : 19 chambres

Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières en partenariat avec le Club Soroptimist d'Épinal, le Centre Social Léo Lagrange, le CIQ du Saut le Cerf et Etoile Handisport, l'ASHGE, Épinal Lutte, Rotary Club Images..

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges

LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

MISSIONS :

- > Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.
- > Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).
- > Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.

RÉSIDENTE NAUSICAA À ÉPINAL

Capacité : 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

RÉSIDENTE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

Capacité : 16 studios et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale.

FINANCEUR : DDCSPP



FOYER LA RÉSIDENCE

7, rue Sainte-Cécile

88500 MIRECOURT

Tél. : 03 29 37 20 23

Courriel : foyer.laresidence@avsea88.com

FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie

88000 ÉPINAL

Tél. : 03 29 34 45 24

Courriel : foyer.latuilerie@avsea88.com

RÉSIDENTE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot

88000 ÉPINAL

Tél. 03 29 32 41 70

Courriel : residence.nausicaa@avsea88.com

RÉSIDENTE ACCUEIL

05, rue Le Corbusier

88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Tél. 03 29 41 97 76

Courriel : alain.mathmann@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SAVS



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :

Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

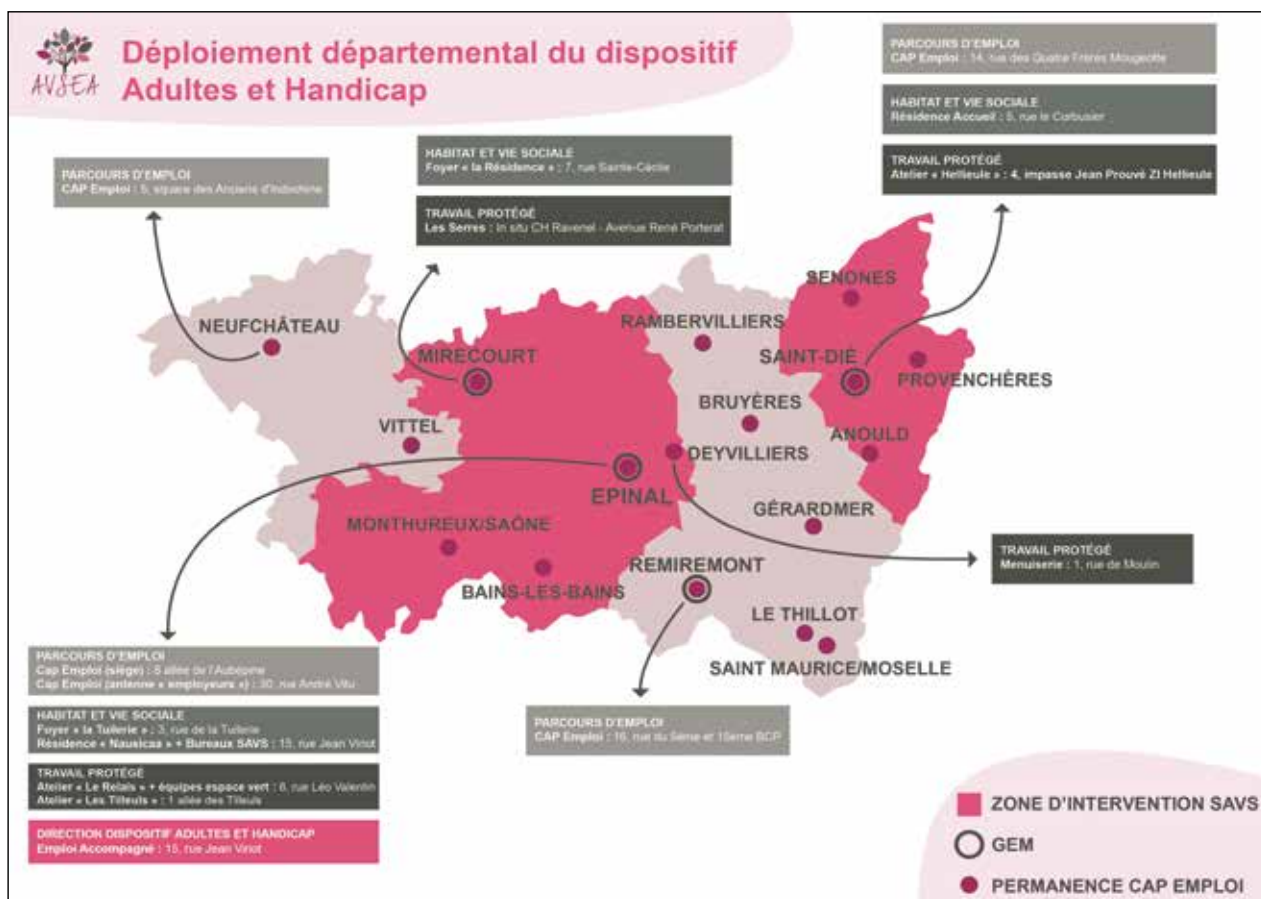
Conditions d'admission :

- Orientation CDAPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
 - > À domicile.
 - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

Agrément : 26 places

**Equipe : 3 intervenantes sociales
et 1 psychologue clinicienne**

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges



SAVS

15, rue Jean Viot 88000 EPINAL
Tél. 06 76 01 06 34 - Tél. 06 88 68 24 38 - Tél. 06 70 86 45 34
Courriel : savs@avsea88.com



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif par intérim : **Véronique VIRY**

Directeur Adjoint du Dispositif : **Kévin COLIN**

Chef de service : **Emmanuel MARIN**

Chef de service : **Joël DURST**

Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**



IME JEAN POIROT

Missions : L'établissement créé en 1968, accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire, et pour lesquels des aménagements thérapeutiques, éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau des actes de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et en délocalisé (classe intégrée au collège de Bains les Bains).

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

LES ÉPILOBES

Missions : L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean Poirot ». Il accueille des jeunes autistes qui ne disposent pas de capacités suffisantes pour poursuivre un parcours au sein d'un IME non spécialisé. Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public :

- 6 adolescents 14-20 ans porteurs de syndromes autistiques accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

IME JEAN POIROT
2 grande rue
88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com

LES ÉPILOBES
2-3 rue Pierre Simonet
88000 CHANTRAINE
Tél. 03 29 33 18 45
Courriel : epilobes@avsea88.com



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

SERVICE DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)

Missions : Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

Missions : Créée en 2014, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

SESSAD
19 rue du Coteau
88000 DOGNEVILLE
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : sessad@avsea88.com

UEMA
Hébergé par
École Maternelle
Paul-Émile Victor
498 rue de Nancy
88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com



#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

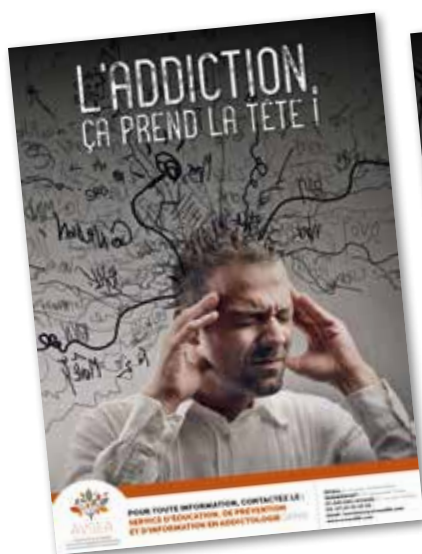
L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Martine DEMANGEON**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service du Dispositif : **Marie-Pierre BUFFARD**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**

La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.

Équipe : Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, addictologue, psychiatres, pôle administratif, psychologues.

Financeurs : ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.



Siège du Dispositif LA CROISÉE

33 rue Thiers
 88000 ÉPINAL
 Tél. 03 29 35 62 02
 Fax : 03 29 82 54 09
 Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes SÉPIA

ÉPINAL :

Impasse du Belvédère
 Margaux: 06 07 84 85 13
 Lucile: 06 78 99 92 82
 Yohann: 07 85 06 78 08

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers
ST-DIÉ-DES-VOSGES :
 3 rue des Fusillés
 Tél. 03 29 33 25 38

Email : lacroisee.prevention@avsea88.com

SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels,...

Champs d'intervention : Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

Consultations Jeunes Consommateurs :

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

Service de Soutien à l'Entourage



CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.

L'accueil :

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

Le soin : Traitement de substitution

Le Dispositif Hébergement : En appartement thérapeutique

Interventions en milieu carcéral : CSAPA référent à la Maison d'arrêt d'Epinal

Réseau Micro-Structure : Interventions au sein de cabinets médicaux

Groupe de parole parents



CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.

Présence sur le département :

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.

Antennes CSAPA :

ÉPINAL :

33 rue Thiers

Tél. 03 29 35 62 02

REMIEMONT :

74 boulevard Thiers

Tél. 03 29 22 14 20

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 03 29 56 89 98

Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes CAARUD :

ÉPINAL :

32 rue des Etats-Unis

Tél. 06.31.70.72.17

07 85 06 24 86

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 06 73 40 73 61

Email : lacroisee.caarud@avsea88.com



GLOSSAIRE

2SA	Service Solidarité Active	CSAPA	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	PCB	Point Conseil Budget
AAH	Allocation Adulte Handicapé	CSAT	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	CTR	Communauté Thérapeutique Résidentielle	PES	Programme d'Echange de Seringues
AMP	Aide Médico-Psychologique	CVS	Conseil de la Vie Sociale	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
ANDP	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	RDR	Réduction des Risques
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	DIPEC	Document Individuel de Prise en Charge	RPS	Réduction de Peine Supplémentaire
ARS	Agence Régionale de Santé	DIRECCTE	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'emploi.	RSA	Revenu de Solidarité Active
CA	Conseil d'Administration	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	SAJ	Service d'Activités de Jour
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	ESMS	Établissements et Services Médico Sociaux	SDPF	Service de Délégués aux Prestations Familiales
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	FALC	Facile À Lire et à Comprendre	SEI	Service Educatif et d'Investigation
CATTP	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	FIPHPF	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	SEPIA	Service d'Education, de Prévention et d'Information en Addictologie
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	FNAT	Fédération Médico-Sociale Fédération Nationale des Associations Tutélaires	SESSAD	Service de Soins Spécialisés à Domicile
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	GCS-GSM	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	SMPM	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
CDAPH	Comité Départemental Personnes Handicapées	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CEDV	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	HETAGE	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	SSE	Service de Soutiens à l'Entourage
CER	Centre Éducatif Renforcé	IERD	Intervention Educative Renforcée à Domicile	TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	IME	Institut Médico Educatif	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	LAI	Lieux d'Accueil Individuel	ULIS	Unité Locale d'Intégration Scolaire
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs	MADAPH	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
CLAJ	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	MDAJA	Maison des Ados et Jeunes Adultes	UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
CLER	Centre Lorrain d'Evaluation et de Réadaptation	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées		
CLIC	Comité Local d'information et de Coordination	MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie		
CLIS	Classe d'intégration scolaire	MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial		
CMP	Centre Médico-Psychologique	MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale		
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	OPS	Organisme de Placement Spécialisé		
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité Active	PAEP	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents		
CORAPE	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant				



Process Energy
Pilotage, optimisation et maintenance de vos Energies

64 boulevard Kelsch
88400 GERARDMER

Tél : 03 29 60 32 48
Fax : 03 29 60 10 33

info@process-energy.fr
www.process-energy.fr

Régulation - Supervision - Suivi énergétique - Mise au point - Maintenance



Julien Haas
Maître d'oeuvre

8, rue Claude Gelée
88000 EPINAL
03 29 31 91 58
julienhaaseurl@orange.fr

Etude et réalisation de vos projets

maison individuelle . extension
aménagement intérieur
rénovation . restructuration



TÉLÉCOM

SOLUTIONS DE COMMUNICATION
SUR MESURE

- ✓ OFFRE SANS ENGAGEMENT



- ✓ MULTI-OPÉRATEUR



- ✓ SERVEUR DE TÉLÉPHONIE
MONO/MULTI SITES

- ✓ AUDIT & CONSEIL



- ✓ INSTALLATION & MAINTENANCE



INFORMATIQUE



PROXIMITE & REACTIVITE

- ✓ VENTE ET LOCATION
DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

- ✓ ARCHITECTURES RÉSEAUX
ET SERVEURS



- ✓ SOLUTIONS CLOUD/DATA CENTER



- ✓ AUDITS ET CONSEILS SUR VOTRE
PARC INFORMATIQUE

- ✓ CONTRATS DE MAINTENANCE
ET INFOGÉRANCE



SÉCURITÉ

GESTION COMPLETE DE VOTRE
SÉCURITÉ

- ✓ VIDÉO PROTECTION

- ✓ ALARME ANTI-INTRUSION



- ✓ GESTION & CONTRÔLE D'ACCÈS

- ✓ INTERPHONE VIDÉO

- ✓ DÉTECTION INCENDIE

- ✓ POINTAGE

- ✓ PPMS-TÉLÉASSISTANCE PTI

- ✓ AUDIT & CONSEIL

LA SYNERGIE DES TROIS DOMAINES

3



NEUFCHÂTEAU (88) - 03 29 94 72 90

NANCY (54) - 03 83 51 65 73

Nouvelle boutique en ligne

<http://boutique.saminformatique.com>www.saminformatique.com

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2001



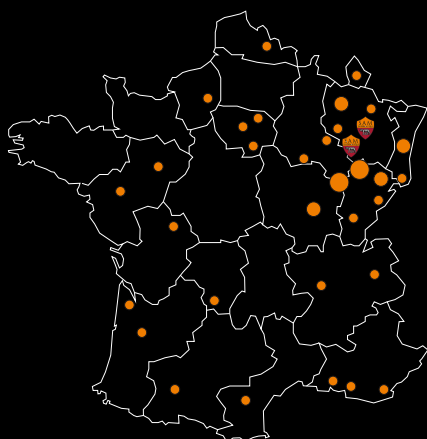
+ DE 20 SPÉCIALISTES À VOTRE ÉCOUTE



RÉFÉRENCES CLIENTS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



CERTIFIÉ PAR LES PLUS GRANDS CONSTRUCTEURS





S.A.S. SNIMI

Agence de Chavelot : Z.I. de la Cobrelle
Tél. : 03.29.38.23.23 – Fax. : 03.29.38.23.20

Agence de Nancy : 25 avenue du 20^{ème} corps
Tél. : 03.83.54.53.21

E-mail : snimi@wanadoo.fr
Site internet : www.snimi-nettoyage.fr

Spécialiste dans l'entretien et le nettoyage toutes surfaces

Mairies – écoles – bureaux – bâtiments communaux – hôpitaux – usines – magasins

La société est équipée pour :

- L'entretien des surfaces vitrées (nacelles, échafaudages, ...)
- Le nettoyage des bardages (magasins, usines, façades, ...)
- Le nettoyage et dépoussiérage des intérieurs (magasins, usines, bureaux, ...)
- L'entretien des pelouses et parkings
- La distribution des produits d'entretien et d'essuyage écologique
- Le nettoyage des communs de résidence

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Si les offres ci-dessous mentionnées vous intéressent, merci de nous retourner le présent document renseigné.

- ☐ Vous désirez un devis pour le nettoyage de vos locaux
- ☐ Vous désirez un devis pour l'entretien de vos vitres
- ☐ Vous désirez un devis pour le nettoyage votre bardage
- ☐ Vous désirez un devis pour l'entretien de vos pelouses et/ou parkings
- ☐ Vous désirez louer nos nacelles
- ☐ Vous désirez une offre tarifaire pour les produits d'entretien et essuyage écologique
- ☐ Vous désirez un devis pour le nettoyage de communs

NOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ E-MAIL : _____





Julien PETOT

**Electricité générale
& industrielle**

**Dépannage
Neuf & Rénovation**

94, route de Madonne
88270 MADONNE & LAMEREY

Tél. 03 29 34 07 59

Mobile 06 70 37 80 89

e-mail : julien.petot@orange.fr



IN-FINE AMÉNAGEMENT

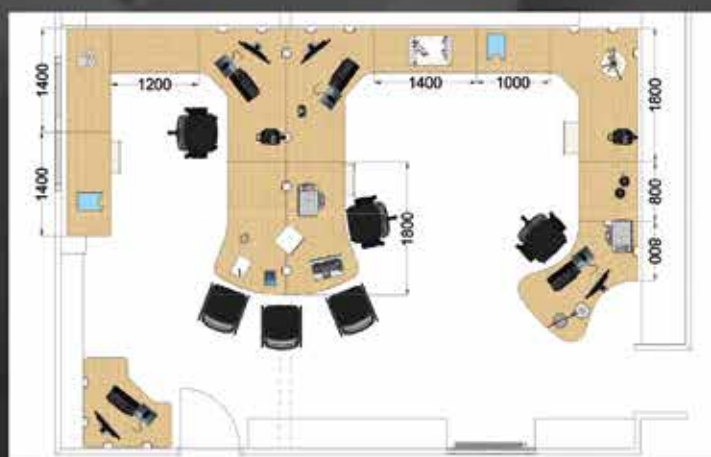
Dessine - moi l'Espace de Travail idéal

*Lilian
Hazemann*

03 29 67 72 65

contact@infineamenagement.com

ÉTUDE DE PROJET
RÉALISATION DE PLAN 2D ET 3D



Mobilier de bureau : standard, sur-mesure,
de collectivité, scolaire ou industriel

Bibliothèque - rangement et banque d'accueil
solutions acoustiques - ergonomie du poste de travail
mobilier et siège d'atelier pour ESAT



www.infineamenagement.fr

24 avenue de la Fontenelle - 88190 GOLBEY

*Le SUV
en classe confort.*



NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS



Suspensions avec Butées Hydrauliques Progressives®
3 sièges arrière indépendants et de même largeur
Volume de coffre record jusqu'à 720 L*
Grip Control avec Hill Assist Descent*
Boîte de vitesses automatique EAT8*
Sièges Advanced Comfort*
20 aides à la conduite*

A PARTIR DE

249€ / MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN 1^{er} LOYER DE 3700€

SANS CONDITION, LLD 36 MOIS/30 000 KM

3 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE

ELIGIBLE À LA PRIME À LA CONVERSION GOUVERNEMENTALE



Modèle présenté: Nouveau SUV Citroën C5 Aircross PureTech 130 S&S BVM6 Shine avec options jantes alliage 19" ART Diamantées, Pack Park Assist, teinte Blanc Nocté et Pack Color Red Anodisé (390 €/mois après un 1^{er} loyer de 3700 € selon les conditions de l'offre détaillée ci-après). (1) Exemple pour la Location Longue Durée sur 36 mois et 30 000 km d'un Nouveau SUV Citroën C5 Aircross PureTech 130 S&S BVM6 Shine avec options jantes alliage 19" ART, 1^{er} loyer de 3700 € plus 35 loyers de 249 €, incluant l'assistance, l'extension de garantie et l'entretien au prix de 23 €/mois pour 36 mois et 30 000 km (au 1^{er} des deux termes échus). Montants exprimés TTC et leurs prestations facultatives. Offre non cumulable, valable jusqu'au 31/03/19, réservée aux particuliers, dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDITPAR/PSA Finance France, locataire gérant de CLV. SA au capital de 138 517 035 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, 9 rue Henri Barboux CS 26066 92623 Gennevilliers Cedex. Citroën C5 Aircross est éligible à la prime à la conversion gouvernementale selon versions (conditions sur www.service-public.fr). *Équipement de série, en option ou non disponible selon version.

CONSUMMATIONS MIXTES ET EMISSIONS DE CO₂ DE NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS : DE 4,1 À 5,8 L/100 KM ET DE 106 À 132 G/KM.

**INSPIRED
BY YOU**



ANOTIN REMIREMONT S.A.S
LES BRUYERES ROUTE DE MULHOUSE
BP 0117 - 88204 REMIREMONT CEDEX - 03 29 23 29 45

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 200 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 700 RESTAURANTS.



elior.fr

ELRES

IME Jean Poirot

2 Grande Rue - 88240 - FONTENODY LE CHATEAU

elior 
L'appétit du mieux



Courants forts & Courants faibles

~ ~ ~

Automatisme

Informatique Industrielle

www.sodel.net

contact@sodel.net



construit MA maison...

selon vos exigences...
ossature bois • passive • basse énergie

maison passive certifiée



28 rue du Tézang (Abbaye)
88400 GRANCHVILLERS
Tél. 03 29 65 93 46
contact@acmb88.com

Votre spécialiste
Ossature bois
30 ans d'expérience
à votre service



Distri-boissons 
réseau **prodia+**

Le partenaire de vos pauses détente !

www.distri-boissons.fr



**CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - CONSTRUCTION BOIS**

**Claude LEVIEUX
et fils**

88270 DAMAS & BETTEGNEY
Tél. 03 29 36 51 51

**MAIF, l'assurance de ceux
qui font vivre le monde associatif.**

Une relation de confiance
entre vous et nous.
Rejoignez-nous !

www.maif.fr/associations

MAIF, proche de chez vous :

> Epinal : 03 29 69 11 30
> facebook/MAIFepinal

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le code des assurances



BATIMENT
SERVICE



**CHARPENTE METALLIQUE
COUVERTURE - BARDAGE
ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOSGES**



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

28 Rue de Dommartin
88270 VILLE SUR ILLON

06 27 42 27 05

PLÂTRERIE - ISOLATION

260 Rue de la Voivre
88800 VITTEL

06 15 81 51 88

» ÊTRE PLUS PROCHE POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

ENCORE UNE PREUVE
DU POUVOIR DU COLLECTIF.

PREUVE
18



Rendez-vous dans votre agence
35 bis, rue d'Épinal à Golbey
Ou contactez-nous au **0 980 980 880** appel non surtaxé



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



APPEL À COTISATIONS 2020 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2020 est fixée à 10 euros minimum.
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : Prénom :

Adresse rue :

Code postal : Ville :

Email : Montant de la cotisation versée : Mode de règlement :

Nous vous remercions de votre fidélité

www.avsea88.com